CULTURE D·OBJET

RAPPORT SUR LA

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

ÉDITION 2026

Sommaire

5 / **Mot de Patrice Carnet**

7 / **Façonnier d'univers responsable**
- L'excellence en héritage, la responsabilité en perspective
- 4 décennies d'engagement
- Données et chiffres clés

15 / **Une organisation au service de notre politique RSE**
- Une gouvernance intégrée à la stratégie de l'entreprise
- Nos parties prenantes
- Notre matrice de matérialité

21 / **Des savoir-faire à impact positif**
- Écoconcevoir en collaboration avec nos clients
- Prolonger le cycle de vie
- Réemployer pour limiter les impacts

25 / **Une histoire en mouvement perpétuel**
- Ecovadis Platine : une performance reconnue
- Entreprise du Patrimoine Vivant : l'excellence des savoir-faire au service de la durée
- Adhésion au Global Compact : notre engagement en faveur d'une RSE globale
- Label Engagé RSE : la confirmation de la portée de nos actions

31 / **Une politique RSE transparente et engagée**
- Les engagements qui fondent notre stratégie RSE
- Le management de notre politique RSE
- Social : actions et résultats
- Environnement : actions et résultats
- Ethique : actions et résultats
- Les chartes Culture d'Objet

43 / **2vies : prolonger la valeur des réalisations**
- Gérer les ressources au plus près des besoins
- Accroître la durée de vie des créations pour rationaliser
- Donner une deuxième vie aux projets, les transformer, les surcycler
- Réduire et mesurer l'empreinte carbone de nos activités

Le mot de Patrice Carnet

Depuis quatre décennies, Culture d'Objet accompagne les plus grandes maisons dans la création d'espaces, de décors et d'expériences où s'expriment l'excellence artisanale, l'innovation et le sens du détail.

Cette exigence fonde notre développement. Elle guide nos choix industriels, nos investissements et notre politique de responsabilité sociétale. Réduction des consommations énergétiques, développement du réemploi, valorisation des matières, amélioration continue des conditions de travail, transmission des savoir-faire : ces engagements participent d'une même ambition, celle d'inscrire durablement nos activités dans le temps long.

Les résultats présentés dans ce rapport témoignent des progrès accomplis. Entre 2022 et 2025, le chiffre d'affaires est passé de 7,5 M à plus de 10,4 M d'euros tandis que les émissions directes de gaz à effet de serre poursuivaient leur réduction. Cette évolution illustre la capacité de Culture d'Objet à associer développement économique et maîtrise de ses impacts. Ils traduisent également l'évolution de notre rôle au sein de l'écosystème du luxe, où les enjeux de durabilité occupent désormais une place centrale dans les stratégies de développement.

Au-delà de nos propres engagements, nous contribuons aujourd'hui aux objectifs environnementaux et sociétaux de nos clients. Les démarches d'écoconception, de réemploi, de mesure des impacts et de logistique circulaire mises en œuvre par Culture d'Objet s'intègrent désormais aux dispositifs d'évaluation et de reporting de plusieurs grandes maisons. Cette évolution témoigne de la confiance accordée à notre expertise et de notre capacité à accompagner des stratégies de durabilité de plus en plus exigeantes.

Les distinctions obtenues ces dernières années — Entreprise du Patrimoine Vivant, médaille Platine EcoVadis, Label Engagé RSE fondé sur l'ISO 26000 et adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies — confortent cette stratégie. Le maintien du niveau Confirmé à l'issue de l'audit de suivi AFNOR atteste de la solidité de notre démarche et de son inscription durable dans le fonctionnement de l'entreprise.

Fidèle à son histoire comme à ses engagements, Culture d'Objet poursuit son développement avec la même ambition : mettre l'excellence des savoir-faire au service d'une création durable, responsable et pérenne.

Patrice Carnet
Président de Culture d'Objet

Façonnier

accompagner la création
et la réalisation des
espaces de marques

D'univers

pour une expérience client
qui s'exprime dans toutes
ses dimensions

Responsable

dans le respect des ressources,
de l'Homme et de son
environnement

CULTURE D·OBJET

L'excellence en héritage
La responsabilité en perspective

Culture d'Objet accompagne les plus grandes maisons des univers de la mode, de la joaillerie, de l'horlogerie et du design dans la conception et la réalisation de leurs espaces de marque.

De la pièce unique aux productions en série, l'entreprise assure la maîtrise d'œuvre globale de projets où s'expriment l'excellence artisanale, la précision technique et le sens du détail. Cette vocation fondatrice a accompagné l'évolution de nos métiers, le développement de nos compétences et l'enrichissement continu des savoir-faire portés par nos équipes.

Espaces scénographiés, dispositifs événementiels, mobilier, éléments et objets de décor : chaque réalisation s'inscrit dans une approche associant performance, pérennité et responsabilité. L'écoconception, le réemploi des ressources, la maîtrise des impacts environnementaux et la recherche de solutions circulaires participent pleinement de notre démarche.

Cette exigence s'appuie sur un patrimoine de savoir-faire reconnu et transmis de génération en génération. Elle nourrit une vision du luxe fondée sur la qualité, la durabilité et la capacité à créer des réalisations destinées à traverser le temps.

4 décennies d'engagement

Décennie 1

De l'éphémère au produit pérenne
Culture d'objet passe du métier de fabricant de produits de PLV à l'activité d'agenceur de marques
> Montée en gamme des produits
> Montée en compétences des équipes

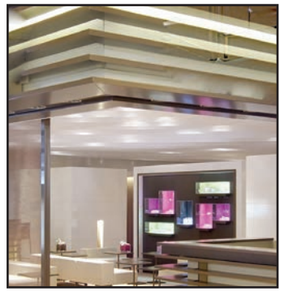

Décennie 2

De l'international à la prise de conscience
3 sites de production (Mexique, Ile de France et Vendée).
Dans un marché de masse contraint au nomadisme, Culture d'objet développe des solutions responsables et frugales
> Création de kits prêts à monter afin de fiabiliser le transport et la pose
> Production en mini-série afin d'optimiser les ressources et les process

Décennie 3

De la maturité à l'ancrage territorial
Culture d'objet concentre son activité sur un site unique de production afin de limiter les déplacements des hommes et des réalisations
> Développement d'un écosystème local basé sur des partenariats régionaux
> Définition d'une politique RSE

Décennie 4

De l'engagement RSE à la transformation durable
Culture d'Objet mobilise l'ensemble de son organisation en faveur d'une production conciliant excellence, responsabilité et préservation des ressources
> Reconnaissances et labels (EPV, EcoVadis Platine, Label Engagé RSE niveau Confirmé)
> Bâtiment à énergie positive et réduction continue de l'empreinte environnementale
> Structuration de la plateforme de logistique circulaire 2vies et développement des démarches de réemploi

Chiffres clés

EXPÉRIMENTÉ
4 décennies

PÉRENNE
12,5 Millions € de CA

À TAILLE HUMAINE
50 collaborateurs

1992 > **CRÉATION**
2012 > **100% MADE IN FRANCE**
2021 > **1ER BILAN CARBONE**
2022 > **ECOVADIS OR**
2023 > **LABEL EPV & ENGAGÉ RSE AFNOR**
2026 > **ECOVADIS PLATINE**

Activités

55% > EXPOSITION DE LUXE
Pop up de prestige & Exposition itinérante

35% > VISUEL MERCHANDISING
Décor vitrine de luxe & Instore de luxe

10% > SCÉNOGRAPHIE D'ESPACE & COLLECTIONS PRIVÉES
Agencement identitaire & Mobilier identitaire

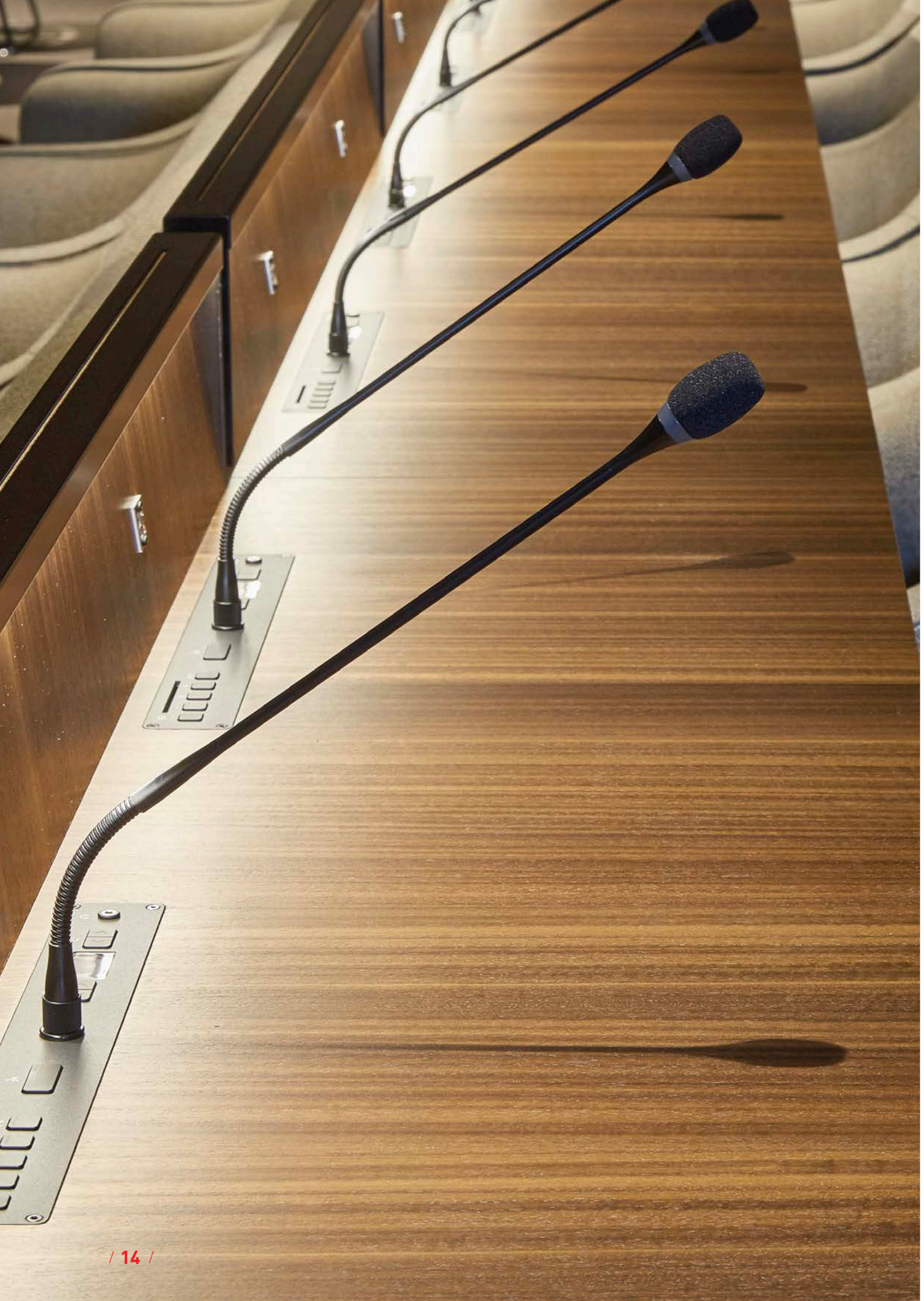

Une organisation au service de notre politique RSE

Une gouvernance intégrée à la stratégie de l'entreprise

La **responsabilité sociétale** constitue un axe structurant de la gouvernance de Culture d'Objet. Elle s'inscrit dans les processus de décision, les **orientations stratégiques** et le **pilotage opérationnel** de l'entreprise.

Cette gouvernance repose sur une organisation transversale associant les différentes expertises de l'entreprise autour d'objectifs communs en matière de **performance économique, sociale, environnementale et sociétale**. Elle garantit la cohérence des actions engagées avec les valeurs de Culture d'Objet ainsi qu'avec les attentes de ses clients, collaborateurs, partenaires et parties prenantes.

L'analyse régulière des enjeux RSE permet d'identifier les **sujets prioritaires** et d'orienter les **plans d'action** vers les domaines présentant les impacts les plus significatifs. Ces orientations sont intégrées à une **feuille de route pluriannuelle** qui fixe les objectifs, les moyens mobilisés et les indicateurs de suivi associés.

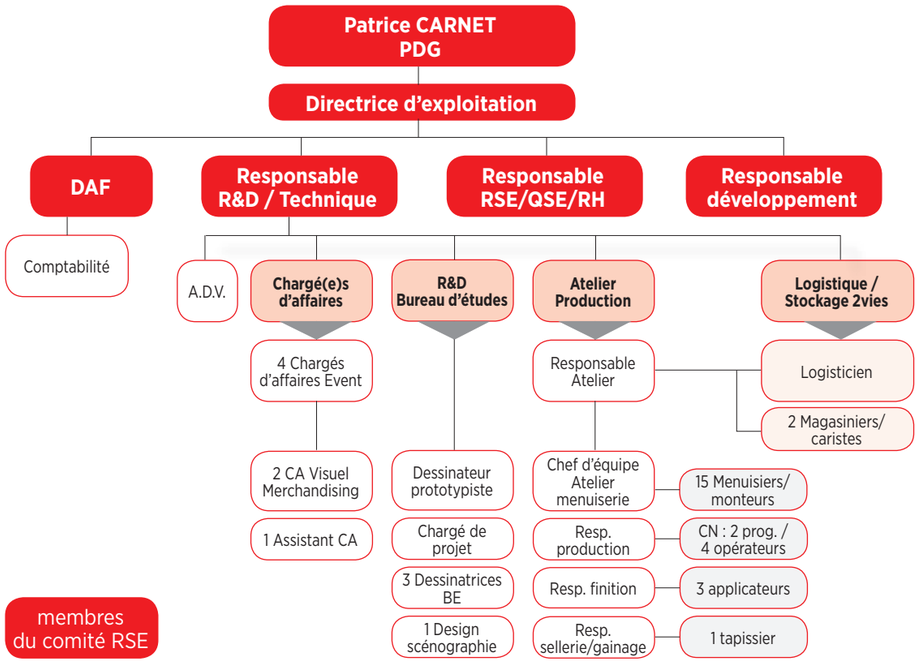

Gouvernance opérationnelle de notre politique RSE

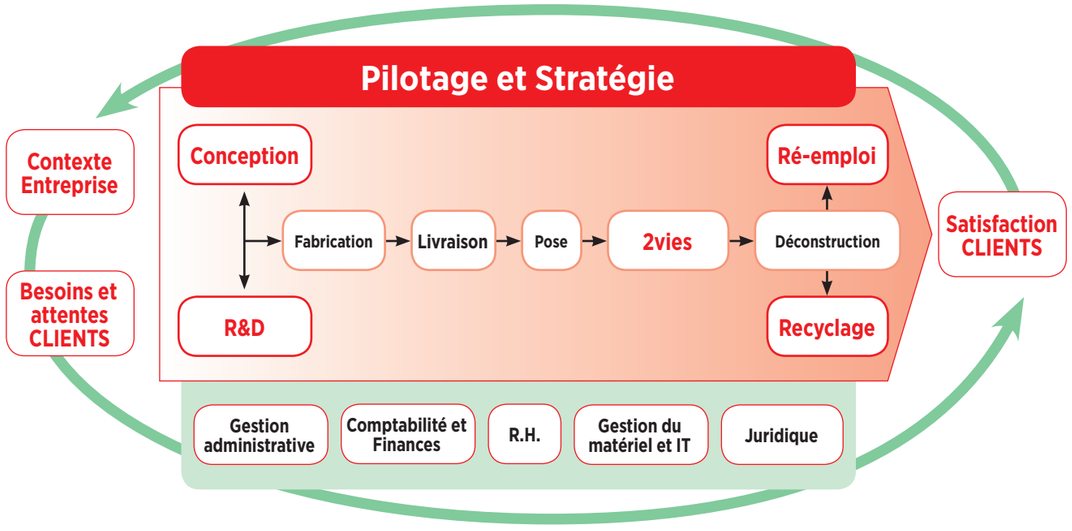

Le déploiement opérationnel s'appuie sur des responsables identifiés, chargés de conduire les actions, de suivre les indicateurs de performance et de mesurer les résultats obtenus. Ce pilotage s'inscrit dans une **démarche d'amélioration continue** fondée sur l'évaluation régulière des réalisations, l'analyse des écarts et l'identification de nouveaux leviers de progrès.

Les instances de gouvernance assurent un suivi périodique des engagements pris. Elles permettent d'apprécier les avancées réalisées, de partager les résultats obtenus et d'adapter les orientations lorsque les évolutions de l'entreprise ou de son environnement le nécessitent.

Cette organisation contribue à inscrire durablement la responsabilité sociétale dans le fonctionnement de l'entreprise et dans la conduite de ses activités.

PILOTER	MESURER	AGIR	ÉVALUER	AMÉLIORER
23 réunions du comité RSE	**280 KPI** suivis	**21 actions** inscrites à la feuille de route	• EcoVadis Platine, • Label Engagé RSE : confirmé	Mesure du taux de réalisation du plan d'action

Nos parties prenantes

Méthode de consultation

Parties prenantes internes : entretiens et ateliers
Parties prenantes externes : sondages ciblés, questionnaire structuré et concis

Nombre de répondant

Retour détaillé de 10 parties prenantes clé
L'accent est mis sur la pertinence des réponses, pas sur le nombre de répondants. Ce choix est assumé.

Fréquence de consultation

Tous les 3 ans.
2023/2026 : la prochaine consultation aura lieu en décembre 2026

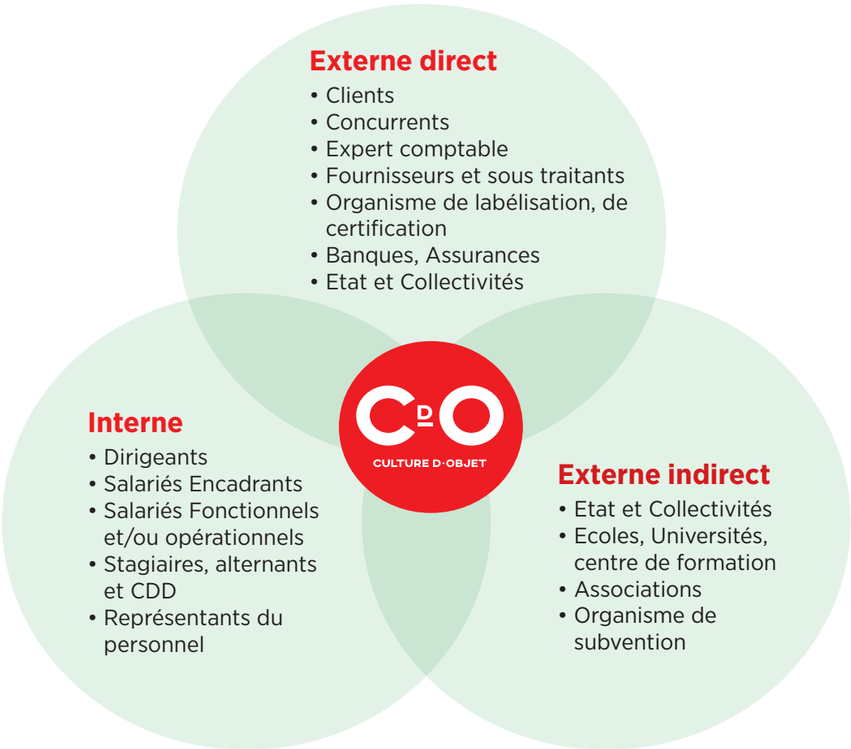

Notre matrice de matérialité

Notre démarche de consultation

Une enquête de matérialité a été menée en 2023 auprès de parties prenantes clé. Une nouvelle enquête est programmée fin 2026, dans un rythme triennal adapté à notre taille.

Pourquoi nous n'avons pas refait d'enquête en 2025
Les exigences ESG de nos clients grands comptes sont stables entre 2023 et 2025 : nos contrats n'ont pas été renégociés sur ces clauses, nos certifications ont été maintenues, et nos relations commerciales se poursuivent sans alerte particulière. Dans ce contexte stable, les données collectées en 2023 restent pertinentes.

Ce que nous avons fait en 2025
Nous avons réorganisé les priorités issues de l'enquête 2023 pour les mettre en cohérence avec le cadre de la double matérialité. Ce cadre, bien que non obligatoire pour nous, est la référence utilisée par nos clients pour évaluer leurs fournisseurs. Cette réorganisation ne constitue pas un nouveau résultat, mais une lecture actualisée des mêmes données.

La démarche de responsabilité sociétale de Culture d'Objet s'appuie sur une **analyse régulière des enjeux** susceptibles d'influencer durablement la performance de l'entreprise, ses activités et les attentes de ses parties prenantes.

Cette démarche vise à identifier, hiérarchiser et partager les enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux, économiques et éthiques les plus significatifs pour l'entreprise. Elle repose sur la **consultation de nos principales parties prenantes** internes et externes, parmi lesquelles les collaborateurs, les clients, les fournisseurs, les partenaires et les organismes de référence de notre secteur d'activité.

Les contributions recueillies sont croisées avec l'analyse des impacts liés à nos activités afin d'établir une hiérarchisation des enjeux selon leur importance pour les parties prenantes et leur influence sur le développement de l'entreprise.

Cette matrice constitue un **outil d'aide à la décision**. Elle oriente la définition de nos priorités, la construction de notre feuille de route RSE et l'allocation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de nos engagements.
L'analyse réalisée en 2025 confirme l'importance accordée aux enjeux de **conformité réglementaire**, de respect des **droits humains**, d'**innovation**, de réduction de l'**empreinte environnementale** et d'intégration des principes d'**écoconception** et d'**économie circulaire** au sein de nos activités. Ces priorités structurent aujourd'hui les principaux axes de progrès de Culture d'Objet.

Matrice de matérialité - Enjeux / Importance parties prenantes

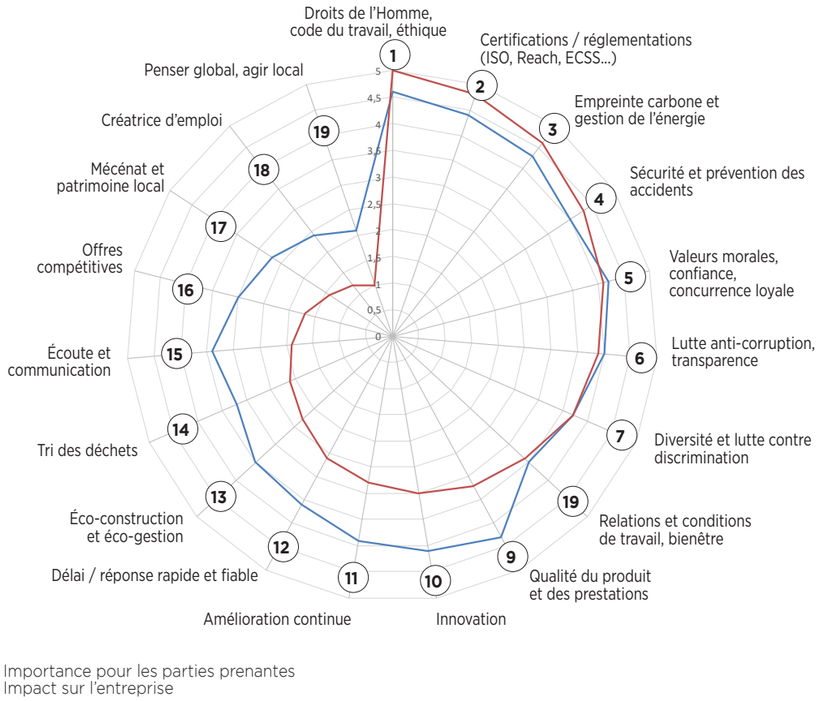

Matrice de matérialité - 19 enjeux parties prenantes

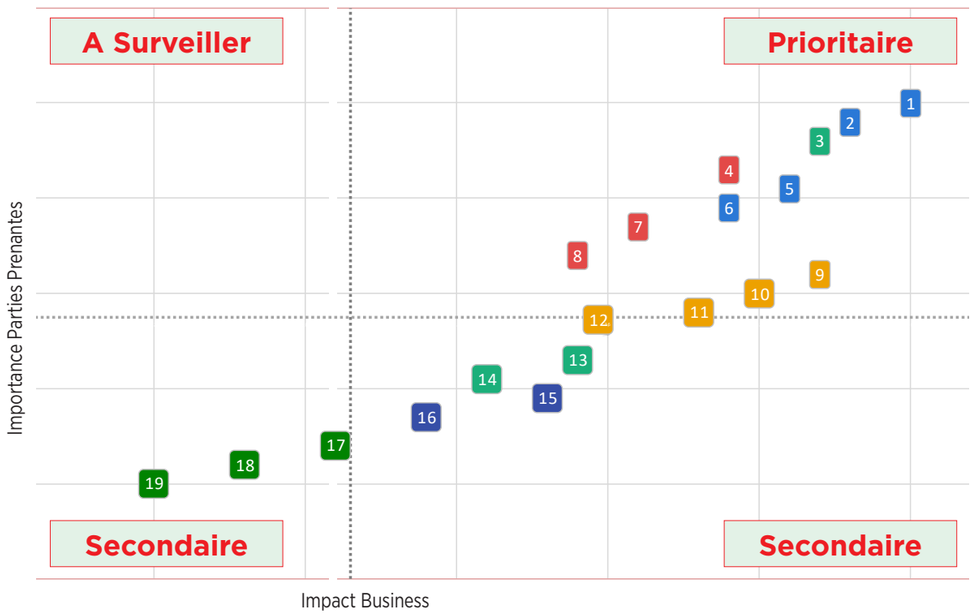

TOP 5 DES ATTENTES

1/ Droits de l'homme et éthique
2/ Certifications et réglementations
3/ Réduction de l'empreinte carbone et gestion de l'énergie
4/ Sécurité et prévention des accidents
5/ Valeurs morales et intégrité

Chacun de ces thèmes s'inscrit dans la double matérialité : ils ont des impacts sur nos parties prenantes et représentent des risques ou opportunités pour notre activité.

Prochaine étape : l'enquête 2027 nous permettra d'actualiser nos données en fonction des évolutions à venir.

Ordre de priorité

1/ Le respect des droits de l'homme, du code du travail et des pratiques éthiques sont importantes dans les pratiques d'entreprise.

2/ Vous êtes concernés par des certifications ou réglementations type ISO, Reach, ECSS, droit de l'Homme, code du travail...

3/ Chaque entreprise doit réduire son empreinte carbone et améliorer la gestion de l'énergie.

4/ Il faut prévenir des accidents et assurer la sécurité dans une entreprise, même pour les clients/consommateurs.

5/ Les valeurs morales, la confiance, le partenariat, la confidentialité, l'intégrité à une concurrence loyale doivent être présentes dans une entreprise.

6/ La lutte contre la corruption, le respect, la transparence, la loyauté de pratique doivent être visibles au sein d'une organisation.

7/ La diversité et la lutte contre la discrimination sont des critères qui vous amènent à collaborer avec une entreprise.

8/ Relations et conditions de travail : la santé et le bien-être sont essentiels.

9/ Qualité du produit et des prestations doivent être optimales.

10/ L'innovation est un «booster» pour la satisfaction client.

11/ Une entreprise doit continuer à s'améliorer même si les attentes clients sont respectées.

12/ Un délai/réponse rapide et fiable est un critère de choix dans des échanges.

13/ L'écoconstruction et l'éco-gestion doivent être intégrées dans la politique d'une entreprise.

14/ Le tri des déchets doit être mise en œuvre partout.

15/ L'écoute et la communication est importante pour votre relation avec une/notre entreprise.

16/ Proposer des offres compétitives est un facteur de succès.

17/ Le mécénat et patrimoine local est important pour l'image d'une entreprise.

18/ Être créatrice d'emploi est valorisant pour une entreprise.

19/ Le « pensez global, agir local » est un bon adage.

Des savoir-faire à impact positif

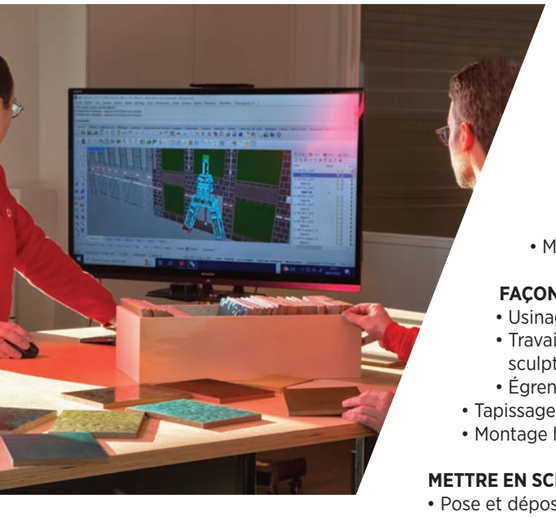

ÉCOUTER
- Interface client, chargés d'affaires,
- Relation commerciale,
- Administration des ventes

CONCEVOIR
- Ecoconception
- Recherche & Développement
- Dessin, Édition de plans, Modélisation, Prototype
- Matériauthèque

FAÇONNER
- Usinage par commande numérique,
- Travail à façon (ébénisterie, marqueterie, gravure, sculpture, modelage; marqueterie)
- Égrener, Appliquer (peinture, vernis, laque, patine)
- Tapissage, gainage, sellerie
- Montage hors poussière

METTRE EN SCÈNE
- Pose et dépose des ouvrages
- Agencement sur site
- Photos, vidéos
- Notice de montage
- Conditionnement en kit pour voyager

RÉEMPLOYER
- Seconde vie de l'ouvrage
- Customisation et relooking
- Partenariat avec 8 exutoires pour le recyclage de matières

Écoconcevoir en collaboration avec nos clients

L'écoconception constitue un levier majeur de la démarche environnementale de Culture d'Objet. Intégrée dès les phases de conception, elle permet d'accompagner nos clients dans la recherche de solutions conciliant exigences **esthétiques**, performance **technique** et maîtrise des **impacts environnementaux**.

Portée par notre département Recherche & Développement, cette approche privilégie l'utilisation de matériaux à plus faible **impact carbone**, l'optimisation des **ressources** et l'anticipation du **cycle de vie** des réalisations. Chaque projet fait l'objet d'une réflexion visant à faciliter son démontage, son stockage, son réemploi ou sa transformation future.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de circularité portée par la plateforme de logistique circulaire 2vies. Les ouvrages conçus aujourd'hui sont pensés pour prolonger leur durée d'usage, limiter le recours à de nouvelles matières premières et réduire les émissions associées à leur fabrication.
Les analyses réalisées par Culture d'Objet démontrent l'efficacité de cette approche. Selon la nature des projets, la réutilisation des éléments existants permet de réduire jusqu'à 75 % de l'empreinte carbone liée à leur production tout en générant des économies significatives pour nos clients. En fin de cycle, le démantèlement sélectif et l'orientation des matériaux vers des filières adaptées garantissent une gestion responsable des ressources et favorisent leur valorisation.

Prolonger le cycle de vie des réalisations

L'évolution de nos métiers s'est accompagnée d'un renforcement continu de nos savoir-faire et de nos capacités de production. Culture d'Objet s'appuie aujourd'hui sur **huit métiers d'art** qui contribuent à la qualité, à la singularité et à la pérennité de ses réalisations.

Ébénisterie, marqueterie, sculpture, gainage, tapisserie, laquage, sellerie et **modelage** mobilisent des compétences reconnues qui permettent de répondre aux exigences des plus grandes maisons tout en préservant un patrimoine technique et artisanal d'exception.

Cette maîtrise des savoir-faire s'enrichit d'une démarche permanente de recherche et de développement. Le département R&D accompagne l'identification de nouveaux matériaux, l'optimisation des procédés de fabrication et l'intégration des principes d'écoconception dans l'ensemble des projets. Cette approche contribue à **réduire les consommations de ressources** et à **améliorer la performance environnementale** des réalisations tout au long de leur cycle de vie.

Réemployer pour limiter les impacts

La **plateforme de logistique circulaire 2vies** constitue un pilier majeur de cette démarche. Elle assure la gestion opérationnelle du stockage, du réemploi, de la transformation, de la maintenance et de la valorisation des éléments scénographiques, du mobilier et des décors réalisés pour nos clients.

Cette organisation permet d'**allonger la durée d'usage** des ouvrages, de **limiter le recours à de nouvelles matières premières** et de **réduire les émissions** associées à leur fabrication. Elle contribue également à optimiser les coûts, à répondre aux exigences réglementaires et à accompagner les stratégies environnementales de nos clients.

Lorsque le réemploi n'est plus envisageable, les matériaux sont orientés vers des filières de valorisation adaptées afin de favoriser leur recyclage et de **préserver au mieux les ressources** mobilisées.

75%

c'est le chiffre de réduction de l'empreinte carbone mesuré par Culture d'Objet dans le cadre de la réutilisation de projets d'événementiels

Mesures TCO2 et projets client

Projet client réalisé et réutilisé en partie l'année suivante

La prise en compte des solutions du département R&D a rendu possible la reconduction, sur deux années consécutives, d'un même projet grâce à une **conception axée sur la démontabilité, la séparabilité et la réutilisation des éléments.**

Les éléments du premier projet réduisent les coûts et suppriment l'impact environnemental de la refabrication.

+41%

D'ECONOMIE

Gain financier : 190.728 €
réalisé par le client avec réemploi l'année suivante grâce au circuit 2Vies

101,76 TCO2eq.

D'ÉMISSIONS CO2 ÉVITÉES

grâce à la réutilisation du décor reconditionné
soit 74 % du projet initial

Exemple de suivi des indicateurs environnementaux

Mise en place de Kpi environnementaux pour les stands Watches and Wonders d'un client et accompagnement dans sa certification ISO 20-121

=> Calcul de l'empreinte carbone du stand W&W en 2024, 2025 et 2026

	2024	2025	2026
TCO2e	118	146	255
Consos matières T	219	278	289
Taux de réemploi	**81%**	**75%**	**63%**

- Remontée de l'état des lieux au client
- Préconisations de pistes de réduction pour 2027 + Rédaction de guides-lines d'éco-conception à destination des designers

Exemple de calcul et réduction de l'empreinte CO2 pour des opérations client

Evaluation de l'empreinte carbone de 2 opérations vitrines Europe similaires

ITEM	31 le rouge 2024	Les 4 ombres 2025	TREND
Total Carbon footprint	22 TCO2e	18,9 TCO2e	-14 %
Purshasing (Mat & Services)	9,6 TCO2e	7,4 TCO2e	-23 %
Transport & Logistics	4,9 TCO2e	4,7 TCO2e	-4 %

- **Calcul**, **présentation** et **sensibilisation** à l'ensemble du réseau Europe de l'opération 1
- **Eco-conception** amont de l'opération 2
- Calcul de la **réduction des impacts CO2e** sur l'opération 2
- **Présentation** et **sensibilisation** à l'ensemble du réseau Europe de l'opération 2

Exemple "P&B podium générique" : Consultation du client pour un mobilier pop up customisable et réemployable sur divers évènements

- Etude du **cycle de vie**, qualité et coût
- Proposition de **9 variantes** design et matière et de leurs **impacts respectifs évaluées** entre 2,47 et 5,17 kgCO2e / m²
- **Coopération** entre parties prenantes CdO/Client/fournisseurs/ utilsateurs pour la mise au point
- Réalisation d'un **Pop up démonstrateur**
- Diffusion à venir sur l'Europe du concept :
  - > **Réutilisable** jusqu'à plusieurs dizaines d'évènements au lieu d'un usage unique
  - > **Matières bas carbone** : Mélaminé 100% recyclable, stickers écologiques repositionnables
  - > Structure aluminium **modulaire**, **réutilisable** et **100% recyclable**
  - > Jusqu'à **90% d'émissions évitées espérés** par rapport à un business model standard (10 réutilisations VS one shot) et de -10 à -20 TCO2e suivant l'ampleur du déploiement final réalisé par le client

Une histoire en mouvement perpétuel

Ecovadis Platine : une performance RSE reconnue au plus haut niveau

En 2026, Culture d'Objet obtient la **médaille Platine EcoVadis** avec un **score global de 89/100** et se classe dans le 99e percentile des entreprises évaluées.

Cette nouvelle distinction marque une **progression de 10 points** par rapport à l'évaluation 2024 et succède à la médaille d'Or obtenue cette même année.

Évolution du score EcoVadis

2022	2024	2026
70/100	**79**/100	**89**/100

La performance repose sur des résultats élevés dans chacun des quatre domaines évalués :

> 93/100 en Social et Droits Humains,
> 88/100 en Éthique,
> 87/100 en Environnement
> 84/100 en Achats Responsables.

Ces résultats traduisent la structuration de notre politique RSE et son intégration dans l'ensemble des activités de l'entreprise. EcoVadis attribue notamment la note maximale de 100/100 aux politiques environnementales, avec des objectifs quantitatifs portant sur l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, les matières premières, les déchets et l'eau.

La dimension sociale constitue également l'un des points forts de l'évaluation : les politiques Social et Droits Humains obtiennent 100/100, tout comme les mesures mises en œuvre dans ce domaine.
Elles couvrent les conditions de travail, la santé et la sécurité, la formation, l'égalité des chances, la prévention des discriminations et le respect des droits humains.

Cette médaille Platine constitue à la fois une **reconnaissance** et un nouvel **indicateur de progrès**. Elle conforte Culture d'Objet dans sa volonté d'associer excellence des savoir-faire, maîtrise des impacts, responsabilité sociale et développement d'une chaîne de valeur plus durable.

Trois années de transformation

Pilier	2022	2024	2025
Environnement	• Bâtiment à énergie positive	• Déploiement de l'écoconception et du réemploi	• 102 tCO2 Scope 1+2 • 32 % de matières recyclées • 53 % d'autoconsommation photovoltaïque
Social & Droits Humains	• Structuration de la politique RH	• Label Engagé RSE	• Réduction des accidents, progression de la mixité, hausse des investissements formation
Éthique	• Formalisation des engagements	• Renforcement de la gouvernance	• Pilotage consolidé et suivi des indicateurs
Achats Responsables	• Premières exigences fournisseurs	• Progression du score EcoVadis	• Intégration accrue des critères environnementaux et circulaires

PERFORMANCE EN MATIÈRE DE RSE

Détail du score

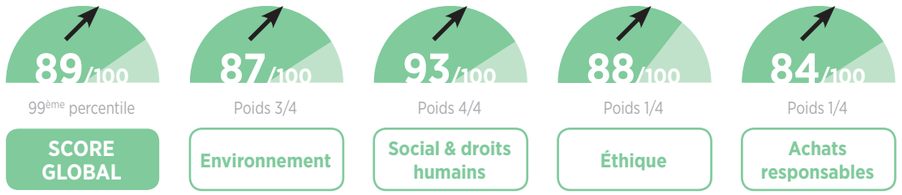

Répartition des scores globaux

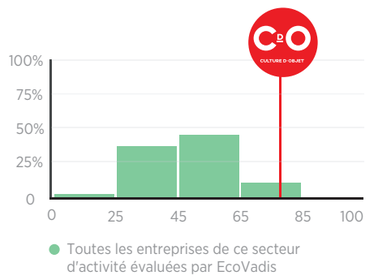

Comparaison des scores de thèmes

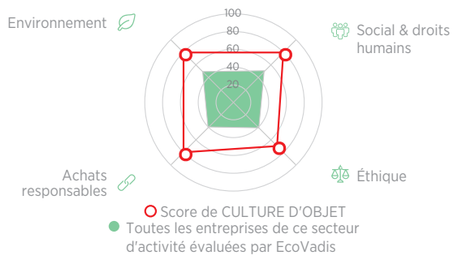

Entreprise du Patrimoine Vivant : l'excellence des savoir-faire au service de la durée

Le label **Entreprise du Patrimoine Vivant** distingue les entreprises françaises qui conjuguent maîtrise de savoir-faire d'exception, innovation et ancrage territorial. Cette reconnaissance nationale confirme la singularité du modèle développé par Culture d'Objet depuis plus de quarante ans.

Au sein de l'entreprise, les métiers d'art occupent une place centrale. Ébénisterie, marqueterie, sculpture, gainage, tapisserie, sellerie, laquage et modelage participent à la réalisation de projets **exigeants** où la **précision** du geste, la **qualité** des matériaux et le sens du détail constituent des références permanentes.

Cette reconnaissance valorise également un engagement de long terme en faveur de la **transmission**. La préservation des savoir-faire, l'accompagnement des nouvelles générations de professionnels et le développement des compétences contribuent à assurer la **pérennité d'un patrimoine technique et humain reconnu**.

Cette ambition trouve une traduction concrète au sein des équipes

Après **trente années consacrées à l'entreprise**, Sonia poursuit aujourd'hui la **transmission de son expertise** en gainage et sellerie auprès d'un apprenti qui perpétue un savoir-faire rare. Dans le même esprit, Culture d'Objet accompagne en alternance un **Meilleur Apprenti de France** en menuiserie, illustrant son engagement en faveur de l'excellence artisanale et de la formation des talents de demain.

Cette culture de l'excellence nourrit la capacité de Culture d'Objet à faire évoluer ses pratiques. Les savoir-faire historiques s'associent aujourd'hui aux démarches d'**écoconception**, de **réemploi** et de **logistique circulaire** afin d'accompagner l'évolution des modes de création et de production.

CdO a démontré la réalité de pratiques vertueuses

- Maîtrise de savoir-faire rares et complexes, parfois en voie de disparition
- Patrimoine économique ou culturel significatif pour la France
- Implantation locale forte et ancrage territorial
- Capacité à innover tout en conservant des techniques traditionnelles.

Adhésion au Global Compact : notre engagement en faveur d'une RSE globale

Culture d'Objet fonde sa politique RSE sur 3 piliers essentiels
le **respect de l'environnement**,
la **responsabilité sociale**
et l'**éthique des affaires**.

Dans le cadre de sa certification Afnor la démarche RSE de Culture d'Objet a fait l'objet d'une évaluation en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable établis par les Etats membres de Nations Unies et rassemblés dans l'Agenda 2030.

Le Global Compact (ou Pacte Mondial) est une initiative lancée en 2000 par les Nations Unies pour encourager les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable. En adhérant au Global Compact, les entreprises s'engagent volontairement à aligner leurs opérations et stratégies
sur dix principes universels relatifs aux droits de l'homme, aux normes de
travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Les dix principes se répartissent en quatre grands domaines :

1/ Droits de l'homme (protection et respect des droits de l'Homme)
2/ Normes du travail (abolition du travail forcé et du travail des enfants, respect de la liberté syndicale)
3/ Environnement (approche préventive face aux risques écologiques, promotion des technologies respectueuses de l'environnement)
4/ Lutte contre la corruption (tolérance zéro face à la corruption sous toutes ses formes).

Le Global Compact incite les entreprises à publier chaque année une Communication on Progress (COP), un rapport de progression sur leurs actions pour respecter ces principes. Cela renforce la transparence et la crédibilité des entreprises engagées envers une responsabilité sociétale globale.

RSE globale chez Culture d'objet

L'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies inscrit la démarche de Culture d'Objet dans un cadre international fondé sur des principes universels en matière de droits humains, de conditions de travail, d'environnement et d'éthique des affaires.

Ces engagements trouvent leur traduction dans les politiques et les actions déployées par l'entreprise. **En 2026, Culture d'Objet obtient la médaille Platine EcoVadis avec un score de 89/100** et se classe dans le 99e percentile des entreprises évaluées.
Cette reconnaissance prolonge la **médaille d'Or obtenue en 2024** et mesure les progrès accomplis dans les quatre domaines évalués par EcoVadis : environnement, social et droits humains, éthique et achats responsables.

La médaille Platine EcoVadis, le niveau Confirmé du Label Engagé RSE fondé sur l'ISO 26000, l'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies et le label Entreprise du Patrimoine Vivant apportent des regards complémentaires sur la démarche de Culture d'Objet.

Ils témoignent d'une même ambition : conjuguer excellence des savoir-faire, performance économique et responsabilité environnementale et sociale dans une logique de progrès continu.

Zoom points forts ODD

ODD	Commentaire	Indicateur
ODD 5	Une politique sociale engagée en faveur de la diversité et de l'égalité professionnelle	Part des femmes, femmes cadres, écarts salariaux H/F
ODD 7	Une démarche de maîtrise énergétique et de transition	Consommation énergétique, autoconsommation photovoltaïque
ODD 8	Un modèle fondé sur l'emploi durable, la fidélisation et le développement des compétences	Effectifs, turnover, formation, postes critiques
ODD 9	Des investissements orientés vers une industrie plus responsable	Investissements RSE, recyclage matière, énergie renouvelable
ODD 10	Une attention portée à l'équité sociale et à l'inclusion	Écarts salariaux, mixité, seniors, ancienneté
ODD 3	Une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail	Absentéisme, fréquence et gravité des accidents, maladies professionnelles
ODD 12	Une trajectoire de progrès vers une utilisation plus responsable des ressources	Déchets, recyclage, achats responsables
ODD 13	Une démarche de réduction progressive de l'impact environnemental	Scopes carbone, intensité carbone

Mise à jour ANALYSE DES ODD (données 2022-2025, focus évolution N-1 : 2024 > 2025)

ODD	Indicateurs clés associés	Enjeux	Perti-nence	Actions réalisées (constat 2022 > 2025 / N-1)	Commentaire engageant
ODD 1	% bas salaires (<25 k€/an), Salaire moyen, Salaire médian	Fort	Point fort	• La part des bas salaires recule de 27,7 % à 14,3 %, soit -13,4 pts, dont -2,0 pts sur la seule année 2025 • Le salaire moyen progresse de +9,7 % (2 383 € > 2 615 €/mois) et le salaire médian de +12,7 % (2 130 € > 2 401 €/mois) sur la période, avec +3,7 % et +3,0 % respectivement en N-1	Notre politique salariale poursuit sa dynamique vertueuse : la part des bas salaires a été quasi divisée par deux depuis 2022, avec une nouvelle baisse de 2 points sur la seule année 2025. Salaire moyen et salaire médian progressent en continu, confirmant notre engagement contre la pauvreté salariale.
ODD 3	Taux d'absentéisme, TF, TG, Maladies professionnelles	Fort	Point fort (avec points de vigilance)	• Le Taux de Gravité chute de 1,56 à 0,035 (-96,4 % en N-1), et les jours d'arrêt AT reculent de 96,2 % en N-1 • À l'inverse, le Taux de Fréquence, en net repli depuis 2022, repart à la hausse en N-1 (+190,5 %, 10,3 > 30), l'absentéisme progresse de +2,0 pt en N-1 (3,4 % > 5,4 %), et 192 jours de maladie professionnelle sont enregistrés en 2025 (contre 0,5 en 2024), liés à une reconnaissance de MP	Notre politique de prévention porte ses fruits sur la gravité des accidents, divisée par plus de 40 depuis 2022, et les jours d'arrêt AT en baisse de 96 % en 2025. Nous restons vigilants : la fréquence des accidents et l'absentéisme repartent à la hausse en 2025, et un cas de maladie professionnelle reconnu appelle un renforcement de nos actions de prévention en 2026.
ODD 4	% Masse salariale formation, Investissement formation	Moyen	À déve-lopper	• Après un repli en 2024 (24 812 €, 1,7 % masse salariale), l'investissement formation rebondit à 50 000 € en 2025 (2,0 %), soit +101 % en N-1 • Le volume d'heures de formation quasi double (1 303 h > 2 546 h) et le taux de salariés formés progresse de +3,8 pt en N-1 (64,2 % > 68,0 %)	Après une année de vigilance budgétaire, nous avons nettement renforcé notre effort de formation dès 2025 : investissement et heures de formation quasiment doublés. L'objectif de 3 % de la masse salariale reste notre cap
ODD 5	Ratio F/total, Ratio Cadre F/Cadre, Écarts salariaux, % femmes hauts salaires	Fort	Point fort	• La mixité progresse de +10,3 pts entre 2022 et 2025 (15,7 % > 26,0 %), dont +3,4 pts en N-1. L'écart salarial F-H s'inverse en faveur des femmes (-287 € > +78 €/mois, +205 € en N-1) • La part des femmes en Q5 (hauts salaires) est multipliée par 3,5 sur la période (8 % > 28 %), +13 pts en N-1. Point d'attention : le ratio Cadres F/Cadres recule de -6,8 pt en N-1 (25,0 % > 18,2 %) sous l'effet du turnover	La mixité progresse fortement : +10 points depuis 2022, et l'écart salarial s'est inversé en faveur des femmes en 2025. La part des femmes dans les plus hauts salaires a été multipliée par 3,5 en trois ans. Nous restons attentifs au recul temporaire de la mixité dans l'encadrement, à corriger en 2026
ODD 6	Consommation d'eau	Fort	Point de vigilance / Alerte	• Alerte : la consommation d'eau explose en 2025 (1 166 m^3 contre 261 m^3 en 2024, soit +346,6 % en N-1), suite à une fuite d'eau ayant généré un surcoût de 20 k • Hors cet incident, la consommation restait maîtrisée entre 2022 et 2024 (152 > 163 > 261 m^3)	Alerte transparente : une fuite d'eau a fait exploser notre consommation en 2025 (+347 %, surcoût de 20 k€). Cet incident, identifié et traité, renforce notre vigilance : un plan de détection et d'optimisation sera déployé dès 2026 pour revenir à notre niveau historique (-150 m)
ODD 7	Conso électricité/ gaz auto-consommation PV	Fort	Point fort	• La consommation électrique recule de 55,1 % entre 2022 et 2025 (436 033 > 195 654 kWh), dont -29,0 % en N-1. La consommation de gaz recule de 25,9 % sur la période (-12,4 % en N-1) • L'autoconsommation photovoltaïque couvre 53,0 % de la consommation totale en 2025 (contre 32,4 % en 2024, +63,5 % en N-1).	Notre trajectoire énergétique est solide : -55 % de consommation électrique et -26 % de consommation de gaz depuis 2022, portées par une autoconsommation photovoltaïque qui couvre désormais 53 % de nos besoins électriques (+64 % en un an)

Mise à jour ANALYSE DES ODD (données 2022-2025, focus évolution N-1 : 2024 > 2025)

ODD	Indicateurs clés associés	Enjeux	Pertinence	Actions réalisées (constat 2022 > 2025 / N-1)	Commentaire engageant
ODD 8	Effectifs, turnover, productivité, postes critiques	Fort	Point fort (avec points de vigilance)	• L'effectif reste stable (~50-53 salariés) soit 49 ETP. Les heures de production globales progressent de +34,3 % entre 2022 et 2025 (+3,3 % en N-1), mais le ratio heures productives/heures globales recule à 49,8 % (-13,6 pts sur la période, -5,7 pts en N-1) • Le turnover, en baisse depuis 2022 (-1,7 pt), repart à la hausse en N-1 (+2,6 pts, 10,6 % > 13,2 %) • Point de vigilance majeur : le taux de postes critiques sécurisés par un successeur chute de 90,9 % (2022) à 62,5 % (2025), soit -28,4 pts (dont -19,3 pts en N-1).	Notre activité progresse fortement (+34 % d'heures de production depuis 2022), mais nous identifions deux points de vigilance : le turnover repart à la hausse en 2025 et le taux de postes critiques sécurisés recule à 62,5 %. Un plan de transmission des compétences est engagé pour 2026
ODD 9	Investissements RSE, recyclage matière, auto-consommation PV	Fort	Point fort	• Le taux de valorisation des déchets progresse de 21,8 % (2022) à 31,9 % (2025), soit +10,1 pts, dont +7,1 pts sur la seule année N-1 • L'autoconsommation photovoltaïque atteint 53,0 % de la consommation totale en 2025 (+63,5 % en N-1)	Notre taux de valorisation des déchets atteint 31,9 % en 2025 (+7 points sur l'année), et notre autoconsommation photovoltaïque dépasse désormais 53 % de nos besoins électriques : deux illustrations concrètes de notre montée en puissance sur l'économie circulaire et l'énergie décarbonée.
ODD 10	Écarts salariaux H/F, femmes en Q5, % seniors, % >20 ans d'ancienneté	Fort	Point fort	• L'écart salarial F-H s'inverse en faveur des femmes entre 2022 et 2025 (-287 € > +78 €/mois, +205 € en N-1) • La part des femmes en Q5 est multipliée par 3,5 sur la période (8 % > 28 %, +13 pts en N-1) • La part des salariés >20 ans d'ancienneté recule légèrement (19,6 % > 15,7 %, -3,9 pts), reflet du renouvellement générationnel en cours.	L'écart salarial s'est inversé en faveur des femmes en 2025, et la présence des femmes dans les plus hauts salaires a été multipliée par 3,5 depuis 2022 : deux avancées concrètes en matière d'égalité et de réduction des inégalités.
ODD 12	Déchets, recyclage, achats responsables	Moyen	À développer	• Le taux de valorisation des déchets progresse de 21,8 % à 31,9 % entre 2022 et 2025 (+10,1 pts, dont +7,1 pts en N-1). La part de bois certifié FSC®/PEFC® se maintient à 95 % (2024 et 2025). Le volume total de déchets recule fortement en N-1 (-33,1 %, après un pic en 2024)	Le taux de valorisation des déchets progresse de +10 points depuis 2022, et notre approvisionnement en bois certifié FSC®/PEFC® se maintient à 95 %. Nous engageons désormais l'extension de cette démarche responsable à l'ensemble de nos achats.
ODD 13	Scopes 1, 2, 3, intensité carbone	Moyen	À développer	• L'empreinte Scope 1 & 2 recule de 107 à 99 tCO_2e entre 2022 et 2025 (-7,5 %, dont -5,7 % en N-1) • L'empreinte totale Scope 1+2+3 recule de 2 309 à 1 911 tCO_2e (-17,2 % sur la période, -8,3 % en N-1), avec une intensité carbone en baisse continue (-11,6 % en N-1) • Le Scope 3, déjà suivi (2 202 > 1 812 tCO_2e, -17,7 % sur la période), fera l'objet d'un outil de calcul dédié finalisé par un expert mandaté d'ici 2027	Notre empreinte carbone globale (Scope 1+2+3) recule de 17 % depuis 2022, avec une intensité carbone en baisse continue. Le Scope 3 est déjà suivi, et un outil de calcul dédié, porté par un expert mandaté, sera finalisé d'ici 2027.

Label Engagé RSE :
la confirmation de la portée nos actions

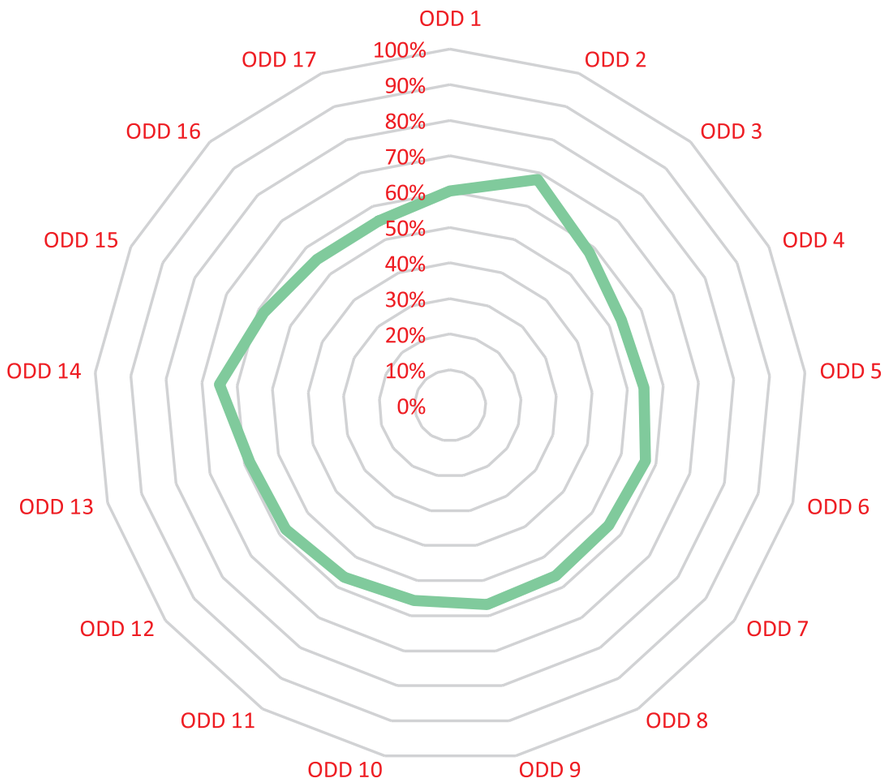

Un engagement volontaire et validé dans une démarche construite

Nous avons atteint le **niveau Confirmé du label Engagé RSE** basé sur le modèle AFAQ 26000, soit le niveau 3 (caractérisé par une note de 500 à 700 points) sur l'échelle de 4 niveaux, qui donne droit à l'affichage du logo Label Engagé RSE correspondant délivré par AFNOR Certification. **Ce niveau a été confirmé par l'audit intermédiaire de 2025.** Il est caractéristique d'une organisation dont la démarche est construite sur une base solide et méthodique dans l'engagement de la gouvernance, dans les pratiques quotidiennes, d'un déploiement avancé et d'engagements ambitieux dans les domaines opérationnels comme stratégiques.

Ce label est attribué à des entreprises, collectivités et organisations qui mettent en place , et suivent, des pratiques durables et responsables, en tenant compte de leurs impacts environnementaux, sociaux et économiques.

Pour obtenir le label, Culture d'objet a été évalué selon plusieurs critères, dont :

1/ Gouvernance responsable (prise de décision éthique et transparente)
2/ Respect des droits de l'Homme et des normes de travail
3/ Préservation de l'environnement (gestion des ressources, réduction de l'empreinte écologique)
4/ Impact sur le développement local et implication dans la communauté
5/ Relations et conditions de travail équitables
6/ Éthique dans les pratiques d'affaires et dans la chaîne d'approvisionnement.

Le label est renouvelé tous les 3 ans et audité à 18 mois. Il permet aux entreprises d'afficher un niveau de maturité en matière de RSE, valorisant ainsi leur engagement auprès de leurs parties prenantes, clients, partenaires et collaborateurs.

Une politique RSE transparente et engagée

Les engagements qui fondent notre stratégie RSE

Notre politique environnementale repose sur trois principes fondamentaux : Réutiliser, Recycler et Réduire l'impact de nos activités.

Nos objectifs sont clairs : réduire nos émissions de carbone, augmenter les émissions évitées et favoriser le développement de puits de carbone pour contribuer activement à la transition écologique.

NOUS NOUS ENGAGEONS A ÊTRE UNE ENTREPRISE

FIABLE & ATTRACTIVE
> Gouvernance et stratégie RSE
> Ethique des affaires

A TAILLE HUMAINE
> Social

RESPONSABLE
> Environnement

La RSE chez Culture d'Objet se traduit par :

- le suivi des émissions de CO2, gestion des déchets, optimisation énergétique et approvisionnement responsable afin de limiter notre impact environnemental
- un engagement social fort avec une politique de diversité et d'inclusion, qui favorise le bien-être des collaborateurs, les initiatives locales et les collaborations avec des associations.
- la création de valeur économique durable grâce à l'innovation responsable, aux partenariats éthiques et en contribuant au développement économique des territoires.
- l'assurance d'une conformité et d'une transparence, par le respect des normes en vigueur, par des audits internes/externes et par la publication annuelle d'un rapport RSE détaillé.

Ces engagements forts nous ont conduit à obtenir les labellisations suivantes :

- **Ecovadis Gold** en 2022, passage à **Ecovadis Gold Top 5%** en 2024 puis **Ecovadis Platine** en 2026.
- **Responsability Europe**
- **Engagé RSE ISO 26000**, confirmé à l'automne 2023

Les objectifs de notre stratégie RSE

Culture d'Objet investit dans des placements financiers en faveur de l'énergie renouvelable. **La création du poste de responsable QSE-RSE** avec l'arrivée de Claude-Arthur LEWONA ancre ces principes et ces engagements dans la cohérence et la durée.

Pour notre 4ème décennie, les investissements en faveur de notre politique RSE représentent 4,3 M€

- Construction de 2Vies : plateforme de logistique circulaire (3000 m²)
- Autonomie énergique par l'installation d'une centrale photovoltaïque
- Investissement dans des véhicules électriques et bornes de recharge
- Développement de nouveaux locaux sociaux et espaces bien-être
- Nouveaux bureaux pour la R&D
- Implantation de bureaux de management au cœur des espaces de production pour optimiser la communication et l'autonomie
- Relamping total des infrastructures

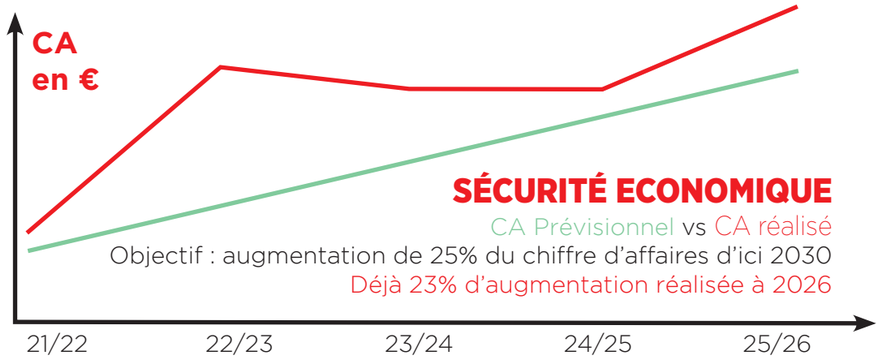

Politique carbone de l'entreprise

Réduire les émissions mondiales

Réduire les émissions de l'organisation	Réduire les émissions des autres
Réduction d'émissions	*Emissions évitées*
Réduction à 1349 TCO2e à 2030, des émissions induites par les activités de l'entreprise. 2024 > -3,5% & 2025 > -5,5%	Augmentation des émissions évitées grâce à la réutilisation et au recyclage des projets déjà fabriqués

- Culture d'Objet **écoconçoit des stands réutilisables** : cette approche historique offre la liberté de proposer de nouvelles expériences client tout en conservant l'ensemble des éléments. La limitation de consommation de ressources, l'optimisation du budget et la circularité des projets sont au cœur de nos actions.
- Concernant les postes d'émissions TCO2eq, notre enjeu majeur 2026-2027 sera la **maîtrise des achats**.

Le management de notre politique RSE

La politique RSE de Culture d'Objet est pilotée par le comité RSE depuis 2022. Ce dernier est composé de la direction, des responsables de départements (production, R&D, ressources humaines) et du responsable RSE.

Son plan stratégique décennal est structuré et documenté. Le comité se réunit tous les deux mois pour évaluer les progrès et ajuster les stratégies.

> 7 comités en global Développement durable
+ 16 spécifiquement dédiés à un donneur d'ordre

Pour mesurer l'impact de ses actions et s'assurer de sa maturité RSE, l'entreprise réalise tous les ans une évaluation de sa politique et de ses axes de progrès. Cette évaluation est réalisée par EcoVadis & AFNOR, au travers d'outils englobant les enjeux environnementaux, sociaux, autour des droits de l'Homme, éthiques et en lien avec les achats responsables.

Rituel de management Culture d'Objet

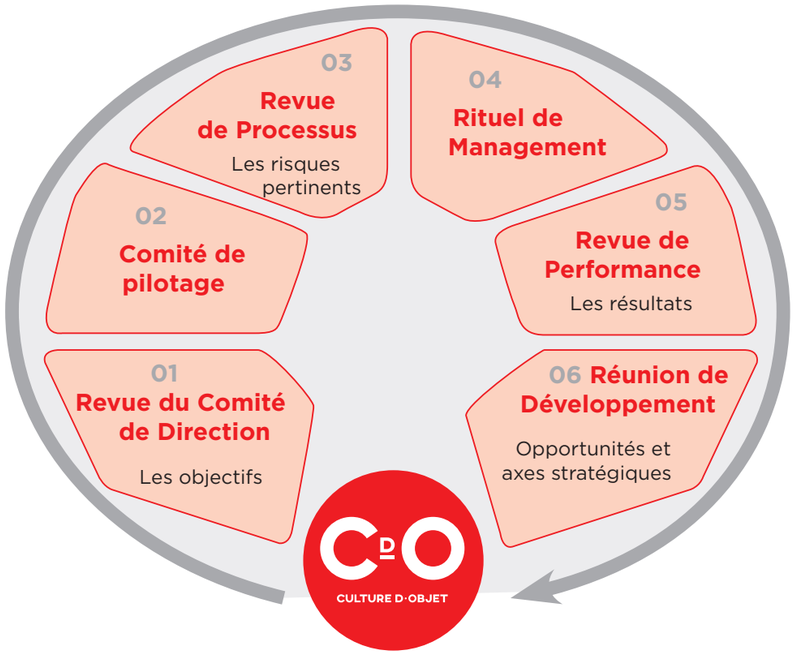

Social : actions et résultats

Culture d'Objet atteste d'un niveau d'engagement qui découle d'actions dans tous les champs de la sphère sociale de l'entreprise. Le responsable RSE-QSE et la directrice d'exploitation recrutée en 2025 sont les garants de ces engagements en faveur des collaborateurs de l'entreprise.

73% des collaborateurs formés chaque année en moyenne

7629 heures de formation cumulées

100% des salariés formés depuis 2022

25% des effectifs formés SST

50% de femmes au comité de direction

Visibilité
Une réunion annuelle de présentation de bilan et de projection à N+1 est réalisée avec l'ensemble des équipes. Des ateliers RSE et de sensibilisation aux enjeux de prévention ont été mis en place.

Formation
Un module de formation RSE a été créé en complément du livret d'accueil. Un focus est fait sur les sujets d'égalité et non-discrimination, 100% du personnel a été formé.

Communication
Une newsletter interne, des ateliers de discussion réguliers et des réunions de production collaboratives assurent une parfaite communication entre les équipes.

Apprentissage
Une plateforme de eLearning est librement accessible, elle est personnalisable à tous les profils de l'entreprise

> 73 % des salariés en moyenne ont bénéficié de 7629 h de formations depuis 2022

Qualité de Vie au Travail
De nouveaux locaux déploient un restaurant, une salle de pause et une terrasse végétalisée qui améliorent la QVT au sein de l'entreprise.

Santé Sécurité au Travail
Un rappel Gestes & postures est effectué mensuellement, un fichier accueil sécurité est signé pour une traçabilité et une vision en temps réel, la newsletter comporte une rubrique Flash sécurité.

> 25% des effectifs formés aux premiers secours

Flexibilité
La semaine de 4 jours en alternance est en vigueur, une enquête sur les attentes et besoins propre à chaque service est menée annuellement.

L'ancienneté moyenne est de **8 ans**

50% des effectifs ont une ancienneté supérieure à **5 ans**

17% ont plus de **20 ans** d'ancienneté

Parité
Les femmes sont présentes à tous les niveaux hérarchiques de l'entreprise

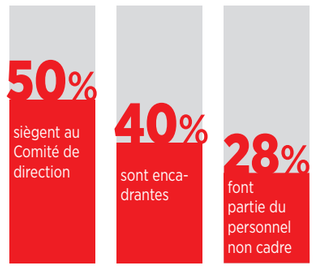

Environnement : actions et résultats

La réduction des Gaz à Effet de Serre est au centre de la démarche environnementale de Culture d'Objet : le bilan carbone nous permet de mesurer l'impact de nos activités.

Nous nous inscrivons pleinement dans la démarche des accords de Paris, qui s'est donnée comme objectif d'œuvrer en faveur d'une neutralité carbone à horizon 2050.

Objectif de Bilan carbone TCO2e

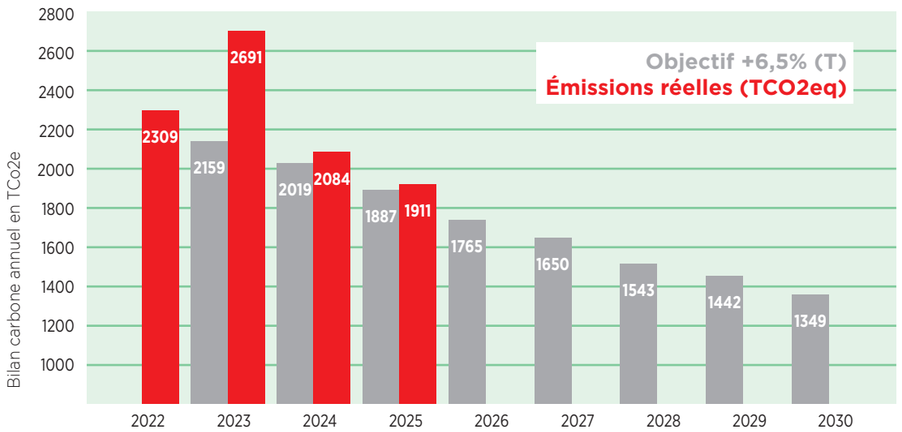

L'intensité des émissions : le CA progresse plus vite que les émissions, nous émettons beaucoup moins de CO_2 par euro gagné (T CO2eq / M).

> de 2022 à 2023, baisse de -22% de l'intensité
> La cible 2025 est pratiquement atteinte à 1% de l'objectif.
> Performance exceptionnelle : nous émettons 40% de CO_2 en moins par Million de CA par rapport à 2022.

Comment continuer à réduire les GES au sein de CDO ?

- Réduire les consommations de matières premières
- Utiliser des matières moins carbonées (faibles facteurs d'émissions)
- Améliorer la mobilité et les transports
- Augmenter le recyclage qui permet d'éviter des émissions futures (émissions évitées)
- Utiliser une électricité moins carbonée (autoconsommation)

Nos actions en matière d'environnement

Actions de transition en faveur de la mobilité durable :

- 40% du parc de véhicules est hybride ou électrique.

  > Suppression de 7.000 km annuels de navettes inter dépôts soit 1,5 To de CO2eq annuel évitée (suppression de 2 bâtiments logistiques énergivores de 4 000 m²)

Actions d'optimisation de la consommation d'énergie :

- Passage à un éclairage LED
- Installation de 2 403 m² de PV

  > Réduction de 92% de la consommation énergétique soit 4,4 tCo2eq évitées

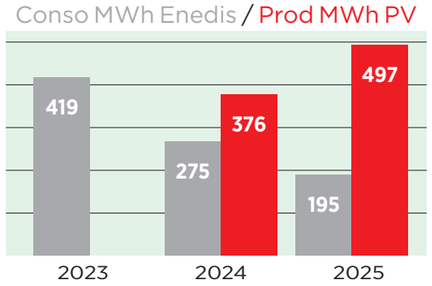

Le bilan énergétique annuel est excédentaire de 81 263 kWh. Le site dépasse la neutralité énergétique à l'échelle annuelle et est exportateur net d'électricité renouvelable.
Cette situation traduit un bilan énergétique annuel positif.

Bon sens et pragmatisme (historique chez Culture d'Objet)

- Système de récupération de chutes de production
- Conception et fabrication en Kit des ouvrages (réduction des besoins en colles et fixations métalliques)
- Conception et fabrication des unités de transport
- Récupération des matériaux et réutilisation des ouvrages

Actions de gestion des déchets :

- Mise en place de bacs de recyclage spécifiques pour les matériaux (bois, le métal et le plastique dans les zones de production).

  > 75% de nos déchets industriels banals retournent en circuit de traitement

- Établissement d'un diagnostic déchets volontaire par un cabinet spécialisé

  > suivi de la mise en place d'un plan de progrès
  > nomination d'un responsable déchet pour assurer la logistique des rotations et le retraitement complémentaire

- Mise en place de partenariat avec 8 exutoires pour le traitement et le recyclage de nos 135 To annuels de déchets

  > 32% de matières recyclées en 2025 contre 22 % en 2023 et 3% en 2020

Actions de réemploi et de réutilisation :

- 3 000 m² de plateforme logistique HQE

  > 18 TCO2e d'émissions évitées sur 1 seul projet réalisé pour les Jeux Olympiques de 2024 (émissions induites par la fabrication, la pose et la dépose du projet évaluées à 139 TCO2e)

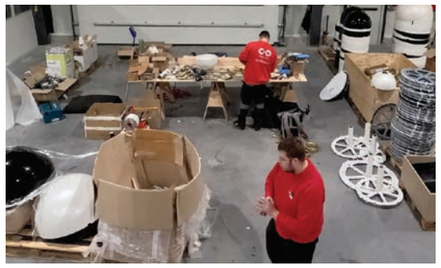

Ethique : actions et résultats

L'éthique au sein de l'entreprise est formalisée par une charte et l'intégralité de nos collaborateurs a assisté à une session ou plus de sensibilisation aux enjeux d'Ethique et de développement durable.

La réalisation de notre enquête de matérialité et d'une cartographie des parties prenantes a fait émerger le top 3 des attentes (hors parties prenantes internes).

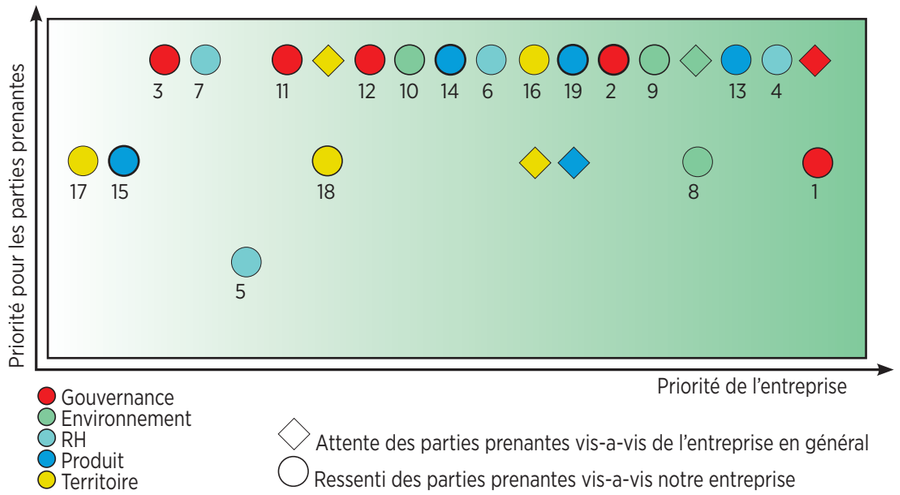

1/ Vous êtes concernés par des certifications ou réglementations type ISO, Reach, ECSS, droit de l'Homme, code du travail...
2/ Le respect des droits de l'homme, du code du travail et des pratiques éthiques sont importantes dans les pratiques d'entreprise
3/ L'innovation est un "booster" pour la satisfaction client
4/ Chaque entreprise doit réduire son empreinte carbone et améliorer la gestion de l'énergie
5/ L'éco-construction et l'éco-gestion doivent être intégrées dans la politique d'une entreprise
6/ L'écoute et la communication sont importantes pour votre relation avec une/notre entreprise
7/ Proposer des offres compétitives, est un facteur de succès
8/ Le "penser global, agir local" est un bon adage
9/ Relations et conditions de travail : la santé et le bien-être sont essentiels
10/ Qualité du produit et des prestations doivent être optimales
11/ Le tri des déchets doit être mis en œuvre partout
12/ La lutte contre la corruption, le respect, la transparence, la loyauté des pratiques doivent être visibles au sein d'une organisation
13/ Etre créatrice d'emploi est valorisant pour une entreprise
14/ Les valeurs morales, la confiance, le partenariat, la confidentialité, l'intégrité à une concurrence loyale doivent être présentes dans une entreprise
15/ La diversité et la lutte contre la discrimination sont des critères qui vous amènent à collaborer avec une entreprise
16/ Il faut prévenir les accidents et assurer la sécurité dans une entreprise, même pour les clients/consommateurs
17/ Une entreprise doit continuer à s'améliorer même si les attentes clients sont respectées
18/ Un délai/réponse rapide et fiable est un critère de choix dans des échanges
19/ Le mécénat et patrimoine local est important pour l'image d'une entreprise

Elles concernent :

- les certifications et réglementations,
- les pratiques éthiques,
- la réduction de l'empreinte carbone et la gestion d'énergie.

Cette enquête nous permet de prioriser nos actions.

Actions autour des achats responsables

- **100 %** de notre approvisionnement en contreplaqué peuplier et **70 %** de nos achats d'autres panneaux bois (Mélaminé, Stratifié, médium) proviennent de sources certifiées **FSC®** ou **PEFC®**, en renforçant systématiquement la traçabilité et les critères de commande.
- Mise en place d'une **évaluation annuelle** du Top 15 de nos fournisseurs incluant des **critères RSE** : 1 transporteur, 3 sous-traitants et 12 fournisseurs (Bois, Métal, Peinture, Plastique et Quincaillerie) correspondent à ce jour à nos attentes.
- **90 %** du Top 15 de nos fournisseurs signataires de la **charte Ethique**
- **100 %** des productions sont **Made In France**, en collaboration avec des partenaires locaux

Synthèse générale du portefeuille

(top 15 des 250 fournisseurs par CA HT et par catégorie)

Nous prenons en compte le niveau d'intensité d'émission GES, le niveau de qualité des prestations, le niveau d'engagement RSE, le profil financier (positionnement marché, dépendance)

- Émissions totales GES (CO2e) : 171 732 kg (toutes catégories confondues)
- Valeur économique estimée : ~338 000 euros (calculée à partir de l'intensité moyenne pondérée)
- Intensité carbone moyenne globale : ~508 kg CO2e / 1 000 euros de CA HT
- Note globale moyenne pondérée : ~73,3/100 > Qualificatif "Bon"
- 4 Fournisseurs Qualificatif "Moyen" en vigilance. Nous avons fait le choix d'un travail collaboratif vers des solutions les plus décarbonées possibles.

Constat majeur : La performance globale est correcte, mais on observe de forts écarts entre les fournisseurs "exemplaires" et ceux qui tirent la moyenne vers le bas.

Notre éthique des affaires se traduit aussi au travers de la confidentialité des informations qui nous sont confiées.
Sur ce sujet, nous avons fait évaluer le niveau de notre sécurité sur notre passerelle VPN par l'organisme DIGITEMIS.

> Les résultats de l'étude nous placent en **classification A (5 étoiles)** : la configuration de notre équipement réseau et le certificat de notre passerelle garantissent un niveau de sécurité élevé

> **100%** de nos collaborateurs ont validé le test de phishing (80% de sécurité)

> **100%** des équipes ont participé aux ateliers Ethique, RGPD et Hygiène informatique.

Les chartes Culture d'Objet

Version 3.2 –2026 Révision : annuelle

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Culture d'Objet | Façonnier d'univers responsable
Fontenay-le-Comte (85)

Préambule

Depuis plus de trois décennies, Culture d'Objet inscrit ses activités dans une démarche engagée et responsable.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) guide nos actions. Elle s'étend à nos parties prenantes externes (clients, fournisseurs, distributeurs, partenaires) et internes (salariés, partenaires sociaux). Elle consiste à réduire les impacts environnementaux liés à l'énergie, la fabrication, les emballages, les transports et les bâtiments.

Nos certifications attestent de la crédibilité de cette démarche :

EcoVadis	Niveau Gold
Label Engagé RSE	Niveau Confirmé (AFNOR)
Entreprise du Patrimoine Vivant	Reconnaissance officielle de l'Etat. Ce label témoigne de l'excellence de notre savoir-faire artisanal et de notre engagement en faveur des métiers d'art et du patrimoine industriel français.

Nos trois ambitions

1. Une entreprise fiable et attractive

Nous nous engageons à l'égard de nos clients à maintenir un niveau d'exigence élevé en matière de qualité et de sécurité des produits. Vis-à-vis de nos collaborateurs et partenaires, nous appliquons des principes d'intégrité, d'éthique et de loyauté dans toutes nos relations.

2. Une entreprise à taille humaine

Nous plaçons les personnes au centre de notre modèle. Cela signifie garantir la sécurité physique et psychosociale de chacun, veiller à l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle, appliquer l'égalité professionnelle femmes-hommes, et refuser toute forme de discrimination — dès le recrutement et tout au long de la carrière. Nous nous opposons fermement au travail forcé et au travail illégal des mineurs.

3. Une entreprise responsable

Nous mesurons, maîtrisons et réduisons notre impact environnemental par tous les moyens à notre disposition — technologiques, organisationnels, humains. Nous optimisons l'utilisation des ressources naturelles, améliorons notre efficacité carbone et réduisons les émissions de polluants locaux.

Notre trajectoire de décarbonation repose sur des investissements intégralement financés sur fonds propres. Les projets de production photovoltaïque, d'amélioration de l'efficacité énergétique des équipements et de performance des bâtiments sont réalisés sans subvention publique dédiée.
Le principal investissement engagé à ce titre est un entrepôt logistique HQE de 3 000 m² intégrant une installation photovoltaïque, pour un montant de 4 M€ autofinancés : les solutions 2Vies.

Nos engagements par axe

Axe social

- Respect des droits fondamentaux du travail : liberté d'association, refus du travail forcé et du travail des enfants (Pacte Mondial des Nations Unies)
- Environnement de travail sûr et sain : intégrité physique et morale, prévention du harcèlement
- Équilibre vie professionnelle / vie personnelle : droit à la déconnexion, télétravail
- Développement professionnel continu : formation, maintien de l'employabilité
- Dialogue social : accord d'intéressement, réunions mensuelles
- Ancrage territorial : soutien aux communautés locales, et traçabilité des approvisionnements (bois FSC/PEFC) dans le respect des populations locales et des écosystèmes

Axe environnemental

- Réduction des émissions de GES : bilan carbone annuel, trajectoire chiffrée
- Énergies renouvelables : autoconsommation photovoltaïque, sobriété énergétique des équipements
- Économie circulaire : écoconception des produits, réemploi des matériaux, plateforme logistique dédiée
- Gestion responsable des déchets : tri sélectif, filières de recyclage, valorisation par surcyclage
- Approvisionnement responsable : traçabilité des matériaux, certifications FSC/PEFC, refus des matières issues de zones de conflit ou de déforestation illégale
- Transport maîtrisé : mesures adaptées selon les responsabilités contractuelle

Axe économique et éthique

- Innovation responsable : département R&D dédié à l'écoconception
- Croissance durable : investissements dans les infrastructures vertes
- Qualité et satisfaction client : accompagnement vers des solutions durables, maîtrise des coûts et des délais
- Tolérance zéro à la corruption, au trafic d'influence et au blanchiment d'argent
- Respect du droit de la concurrence et des règles antitrust
- Protection des données et confidentialité des informations sensibles
- Protection des données et confidentialité des informations sensibles

Nos objectifs stratégiques

Axe	Objectif	Horizon
Environnement	Neutralité carbone	2050
	Réduction des émissions GES	2030
	Taux de valorisation des déchets	2027
	Autoconsommation photovoltaïque	2027
	Certification des approvisionnements bois (FSC/PEFC)	Permanent
Social	Féminisation des effectifs	2027
	Réduction de l'absentéisme	2027
	Maintien d'un faible taux d'accidents	Permanent
	Renforcement de l'égalité professionnelle	2027
	Maintien de l'effort de formation	Annuel
	Réduction du turnover	2027
Économique	Investissements en faveur de la transition écologique	2030

Gouvernance

La présente politique est approuvée par l'ensemble de la Direction Générale. Sa mise en œuvre est pilotée par la Directrice d'Exploitation, la Responsable Développement et le Responsable RSE.

Un comité de suivi RSE se réunit trimestriellement, avec participation de la Direction, des représentants du personnel et d'un expert externe indépendant.

Un rapport annuel de progrès est communiqué en interne et aux parties prenantes concernées. Le respect de cette politique est intégré dans nos relations fournisseurs via notre Code de Conduite Fournisseurs, qui leur impose des exigences équivalentes.

Un plan d'action opérationnel détaille les indicateurs, les échéances et les responsables pour chaque engagement.

Parce qu'une politique n'a de valeur que lorsqu'elle est portée collectivement, nous comptons sur l'engagement de nos collaborateurs et partenaires pour l'incarner et la faire progresser chaque jour.

Le Président
Patrice CARNET

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Notre engagement :

Culture d'Objet s'engage à appliquer une tolérance zéro en matière de corruption, à garantir la confidentialité des données clients, et à assurer la transparence de ses engagements vis-à-vis de toutes ses parties prenantes.

Nos objectifs éthiques et conformité

N°	Thématique	Objectif	Échéance
1	**Confidentialité des données clients**	Garantir l'**absence de violation de données** imputable à Culture d'Objet sur le périmètre défini.	Permanent
2	**Lutte contre la corruption**	**Traiter 100 % des signalements** reçus.	Permanent
3	**Garantie de la conformité éthique de la chaîne de valeur**	Former l'**intégralité** des collaborateurs à la charte éthique, obtenir la signature du code éthique de **tous les fournisseurs** stratégiques (représentant 80 % du chiffre d'affaires), exiger que **chaque nouveau fournisseur** soit signataire préalablement à tout achat, et recueillir l'engagement écrit de l'**ensemble des sous-traitants**.	Permanent
4	**Efficacité commerciale et opérationnelle**	**Augmenter de 10 %** le taux de transformation et le nombre de projets.	Annuel
5	**Taux de fidélisation client**	Maintenir un **taux de fidélisation client supérieur à 80 %.**	Annuel
6	**Innovation responsable (2Vies)**	**Déployer le concept 2Vies** (écoconception et réemploi) sur les dossiers stratégiques (Cartier, LVMH, Chanel) ainsi que sur les clients existants et nouveaux.	Annuel
7	**Développement des compétences**	**Former 100 % des collaborateurs cibles** (chargés d'affaires et chargés de projets) à au moins une formation stratégique (RSE, écoconception ou technique métier).	Annuel

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Notre engagement :

Culture d'Objet s'engage à favoriser le bien-être et le développement de ses collaborateurs, à garantir leur sécurité physique et psychosociale, à appliquer l'égalité professionnelle, à lutter contre les discriminations, et à combattre l'esclavage et le travail illégal des mineurs.

Nos objectifs en matière sociale et de ressources humaines

N°	Thématique	Objectif	Échéance
1	**Égalité professionnelle femmes-hommes**	Porter l'indice d'égalité professionnelle **de 88/100 à 92/100.**	2027
2	**Mixité dans l'encadrement**	Augmenter la part de femmes cadres **de 18 % à 30 %.**	2027
3	**Recrutement jeunes talents – intégration**	Porter le taux de maintien à 6 mois **de 86 % à 90 %.**	2027
4	**Recrutement jeunes talents – renouvellement**	Augmenter la part de salariés ayant moins de 3 ans d'ancienneté **de 27 % à 30 %.**	2027
5	**Fidélisation des collaborateurs**	Augmenter la part de salariés ayant entre 3 et 10 ans d'ancienneté **de 25 % à 30 %.**	2027
6	**Santé au travail et qualité de vie au travail (QVT)**	Réduire le taux de fréquence **de 30 à 25** et le taux de gravité **de 0,04 à 0,02.**	2027
7	**Maintien de l'employabilité**	Augmenter la part de salariés formés chaque année **de 68 % à 75 %.**	2027

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Notre engagement :

Culture d'Objet s'engage à mesurer, maîtriser et réduire son empreinte environnementale en optimisant l'utilisation des ressources, en améliorant sa performance carbone et en limitant les émissions de polluants.

Nos objectifs environnementaux

N°	Thématique	Objectif	Échéance
1	**Plateforme d'économie circulaire 2Vies – Démantèlement & recyclage**	Structurer le dispositif de gestion de la fin de vie des produits du projet LVMH par la **formalisation des processus**, la cartographie des flux et la traçabilité.	2026
2	**Plateforme 2Vies – Écoconception**	Déployer les outils et processus d'écoconception dans le cadre du projet Cartier (ISO 20121), incluant la **cartographie des flux** et l'élaboration de **guides de conception** et de fabrication.	2026
3	**Approvisionnement en bois certifié**	Porter à **90 % la part des volumes de bois certifiés FSC®/PEFC®** achetés, en renforçant les procédures de commande et de traçabilité.	2027
4	**Réduction des déchets**	Porter **la part de matières recyclées de 32 % à 40 %** en améliorant le tri et la valorisation des déchets.	2027
5	**Calcul des émissions – Scope 3**	Finaliser les **outils de calcul du Scope 3** et les intégrer au dispositif de pilotage environnemental.	2027
6	**Réduction des émissions de GES**	**Réduire les émissions de GES de 6,5 % par an** (base 2022) afin d'atteindre 1 349 tCO_2e en 2030, tout en suivant l'intensité carbone (tCO_2e/M€ de chiffre d'affaires).	Annuel jusqu'en 2030
7	**Neutralité énergétique du site**	**Maintenir un taux de couverture énergétique ≥ 100 %** en assurant une production photovoltaïque annuelle supérieure à la consommation électrique du site et un bilan annuel exportateur d'électricité renouvelable.	Annuel jusqu'en 2030

Document approuvé par :
Le Président *Patrice CARNET*
Fontenay-le-Comte, le 9 / 4 / 26

Les chartes Culture d'Objet

CHARTE ÉTHIQUE ET ACHATS RESPONSABLES | Culture d'Objet

CULTURE D·OBJET

CULTURE D'OBJET

Façonnier d'univers responsable

CHARTE ÉTHIQUE
ET ACHATS RESPONSABLES

Édition 2026

Date dernière révision : 09/04/2026

Pacte Mondial ONU	Ecovadis Or 2024	EPV 2023	Engagé RSE AFNOR 2025

Document confidentiel — usage interne et partenaires 1 / 13

CHARTE ÉTHIQUE ET ACHATS RESPONSABLES | Culture d'Objet

CULTURE D·OBJET

LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous attendons de la part de nos collaborateurs, de nos fournisseurs et de nos autres partenaires un **haut niveau d'implication.**

C'est-à-dire d'alerter la Direction de Culture d'Objet de toute situation suspecte constatée susceptible de porter atteinte à l'image de marque et à la réputation de Culture d'Objet, de ses clients, ou de porter préjudice à Culture d'Objet ou à ses clients.

Nous attendons de la part de nos collaborateurs, de nos fournisseurs et de nos autres partenaires un **haut niveau d'exemplarité.**

C'est-à-dire de se conformer à l'esprit et à la lettre du code éthique de Culture d'Objet.

Nous attendons de la part de nos collaborateurs, de nos fournisseurs et de nos autres partenaires un **haut niveau d'engagement.**

C'est-à-dire d'appliquer et de faire appliquer le code éthique de Culture d'Objet.

Ces exigences s'appliquent avant tout à notre propre organisation. Elles reflètent notre volonté d'agir avec cohérence, responsabilité et exemplarité dans chacune de nos décisions et de nos actions.

Le Président-Directeur Général
Patrice CARNET
Culture d'Objet

Document confidentiel — usage interne et partenaires 2 / 13

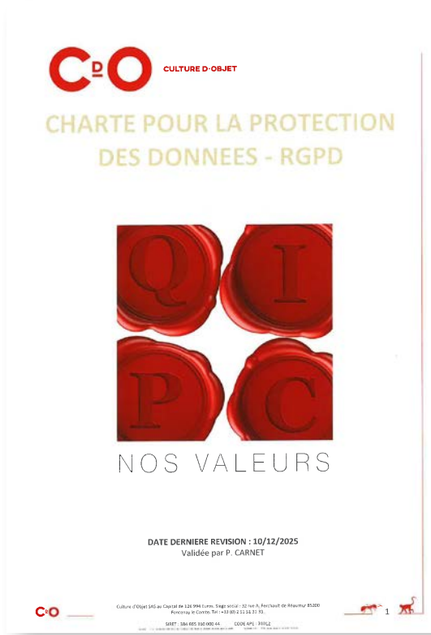

CULTURE D·OBJET

CHARTE POUR LA PROTECTION DES DONNEES - RGPD

Q I P C

NOS VALEURS

DATE DERNIERE REVISION : 10/12/2025
Validée par P. CARNET

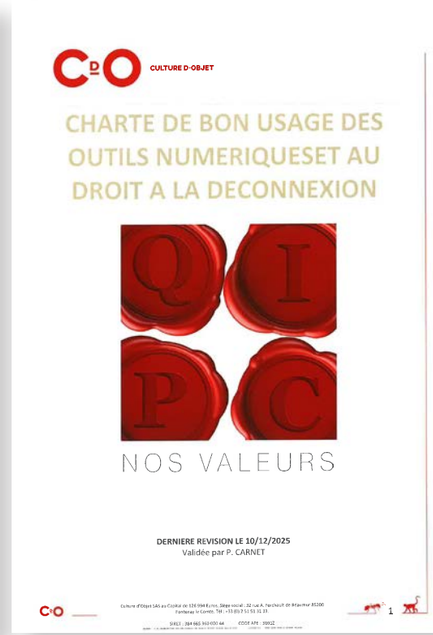

CULTURE D·OBJET

CHARTE DE BON USAGE DES OUTILS NUMERIQUESET AU DROIT A LA DECONNEXION

Q I P C

NOS VALEURS

DERNIERE REVISION LE 10/12/2025
Validée par P. CARNET

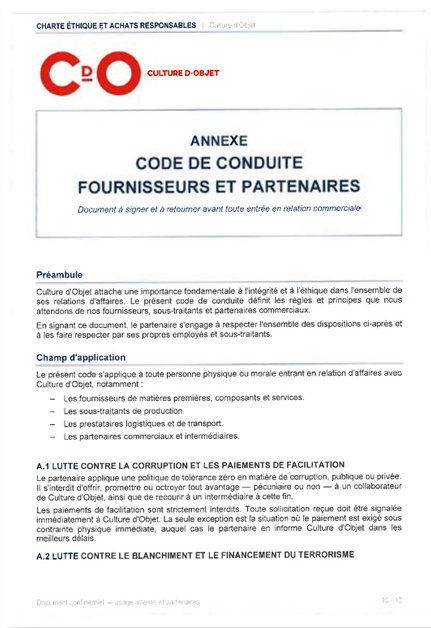

CHARTE ÉTHIQUE ET ACHATS RESPONSABLES | Culture d'Objet

CULTURE D·OBJET

ANNEXE
CODE DE CONDUITE
FOURNISSEURS ET PARTENAIRES

Document à signer et à retourner avant toute entrée en relation commerciale

Préambule

Culture d'Objet attache une importance fondamentale à l'intégrité et à l'éthique dans l'ensemble de ses relations d'affaires. Le présent code de conduite définit les règles et principes que nous attendons de nos fournisseurs, sous-traitants et partenaires commerciaux.

En signant ce document, le partenaire s'engage à respecter l'ensemble des dispositions ci-après et à les faire respecter par ses propres employés et sous-traitants.

Champ d'application

Le présent code s'applique à toute personne physique ou morale entrant en relation d'affaires avec Culture d'Objet, notamment :

- Les fournisseurs de matières premières, composants et services.
- Les sous-traitants de production.
- Les prestataires logistiques et de transport.
- Les partenaires commerciaux et intermédiaires.

A.1 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES PAIEMENTS DE FACILITATION

Le partenaire applique une politique de tolérance zéro en matière de corruption, publique ou privée. Il s'interdit d'offrir, promettre ou octroyer tout avantage — pécuniaire ou non — à un collaborateur de Culture d'Objet, ainsi que de recourir à un intermédiaire à cette fin.

Les paiements de facilitation sont strictement interdits. Toute sollicitation reçue doit être signalée immédiatement à Culture d'Objet. La seule exception est la situation où le paiement est exigé sous contrainte physique immédiate, auquel cas le partenaire en informe Culture d'Objet dans les meilleurs délais.

A.2 LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Document confidentiel — usage interne et partenaires 10 / 13

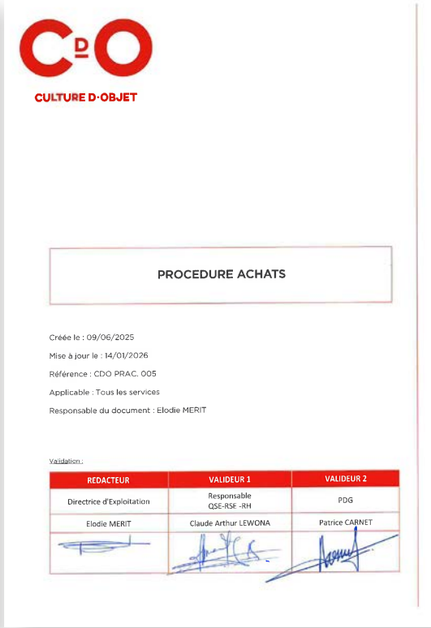

CULTURE D·OBJET

PROCEDURE ACHATS

Créée le : 09/06/2025

Mise à jour le : 14/01/2026

Référence : CDO PRAC. 005

Applicable : Tous les services

Responsable du document : Elodie MERIT

Validation :

REDACTEUR	VALIDEUR 1	VALIDEUR 2
Directrice d'Exploitation	Responsable QSE-RSE -RH	PDG
Elodie MERIT	Claude Arthur LEWONA	Patrice CARNET

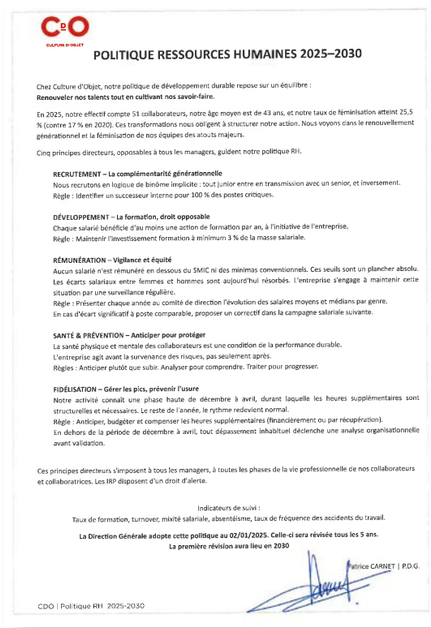

CULTURE D·OBJET

POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES 2025–2030

Chez Culture d'Objet, notre politique de développement durable repose sur un équilibre :
Renouveler nos talents tout en cultivant nos savoir-faire.

En 2025, notre effectif compte 51 collaborateurs, notre âge moyen est de 43 ans, et notre taux de féminisation atteint 25,5 % (contre 17 % en 2020). Ces transformations nous obligent à structurer notre action. Nous voyons dans le renouvellement générationnel et la féminisation de nos équipes des atouts majeurs.

Cinq principes directeurs, opposables à tous les managers, guident notre politique RH.

RECRUTEMENT – La complémentarité générationnelle
Nous recrutons en logique de binôme implicite : tout junior entre en transmission avec un senior, et inversement.
Règle : Identifier un successeur interne pour 100 % des postes critiques.

DÉVELOPPEMENT – La formation, droit opposable
Chaque salarié bénéficie d'au moins une action de formation par an, à l'initiative de l'entreprise.
Règle : Maintenir l'investissement formation à minimum 3 % de la masse salariale.

RÉMUNÉRATION – Vigilance et équité
Aucun salarié n'est rémunéré en dessous du SMIC ni des minimas conventionnels. Ces seuils sont un plancher absolu.
Les écarts salariaux entre femmes et hommes sont aujourd'hui résorbés. L'entreprise s'engage à maintenir cette situation par une surveillance régulière.
Règle : Présenter chaque année au comité de direction l'évolution des salaires moyens et médians par genre.
En cas d'écart significatif à poste comparable, proposer un correctif dans la campagne salariale suivante.

SANTÉ & PRÉVENTION – Anticiper pour protéger
La santé physique et mentale des collaborateurs est une condition de la performance durable.
L'entreprise agit avant la survenance des risques, pas seulement après.
Règles : Anticiper plutôt que subir. Analyser pour comprendre. Traiter pour progresser.

FIDÉLISATION – Gérer les pics, prévenir l'usure
Notre activité connaît une phase haute de décembre à avril, durant laquelle les heures supplémentaires sont structurelles et nécessaires. Le reste de l'année, le rythme redevient normal.
Règle : Anticiper, budgéter et compenser les heures supplémentaires (financièrement ou par récupération).
En dehors de la période de décembre à avril, tout dépassement inhabituel déclenche une analyse organisationnelle avant validation.

Ces principes directeurs s'imposent à tous les managers, à toutes les phases de la vie professionnelle de nos collaborateurs et collaboratrices. Les IRP disposent d'un droit d'alerte.

Indicateurs de suivi :
Taux de formation, turnover, mixité salariale, absentéisme, taux de fréquence des accidents du travail.

La Direction Générale adopte cette politique au 02/01/2025. Celle-ci sera révisée tous les 5 ans.
La première révision aura lieu en 2030

Patrice CARNET | P.D.G.

CDO | Politique RH 2025-2030

2vies

prolonger
la valeur des
réalisations

2vies : la logistique circulaire au service du temps long

Créée pour accompagner les nouvelles exigences environnementales du secteur du luxe et de l'événementiel, **la plateforme 2vies** constitue aujourd'hui un maillon essentiel du modèle développé par Culture d'Objet. Elle prolonge la démarche d'**écoconception** engagée dès la phase de création en intégrant la gestion du **cycle de vie** des réalisations dans une logique de préservation des ressources et de **création de valeur durable**.

En plus d'être un espace de stockage, 2vies est une véritable infrastructure dédiée à la **gestion**, à la **traçabilité**, au **réemploi**, à la **transformation** et à la **valorisation** des ouvrages confiés par nos clients. 2vies permet d'anticiper les usages futurs et d'inscrire les réalisations dans une temporalité plus longue que celle du projet initial.

2vies en chiffres

Surface de stockage
3 000 m2

44 ouvrages gérés pour **32** clients

7 ouvrages avec action de réemploi

44 tonnes de matières valorisées

1.349 tonnes de CO2 à éviter

31 % en volumes de CA pour des actions de réemploi

8 clients utilisent la plateforme (**25%** des clients)

Gérer les ressources au plus près des besoins

Notre département Recherche & Développement intégré travaille sur l'impact et l'**analyse du cycle de vie des produits**.

L'écoconception facilite le choix de matières moins carbonées et l'intégration du **réemploi** et du **démantèlement** dès le départ du projet.

Cette expertise assure l'anticipation des niveaux de séparabilité et de démontabilité nécessaires à la **réutilisation** des éléments des ouvrages.

Cette approche permet, d'un évènement à l'autre, d'éviter 100% d'émissions des GES liées aux matières premières.

Le démantèlement en fin de vie garantit l'envoi des matières vers les bonnes filières de **recyclage**.

Notre production photovoltaïque nous permet d'**autoconsommer** l'énergie nécessaire à notre activité pour diminuer l'impact de nos réalisations.

Réutilisation, stockage et recyclage grâce à la plateforme 2Vies

Filière 1 : **Réutilisation**	Filière 2 : **Réemploi**		Filière 3 : **Recyclage**
Reconditionnement *Inspection, photos, emballage*	Démantèlement *Démontage soigneux*		Massification *Groupement en box et bennes des matières recyclables*
Référencement *Enregistrement dans des bases de données*	Démantèlement *On regroupe en géobox les matières "nobles" à donner*	Palettisation *On regroupe en palette et cartons les éléments réemployables*	Envoi chez notre partenaire Sud Vendée Recyclage
Stockage *sur rayonnage dédié loué*	Dons aux associations *Suivant contrat "cadre"*	Stockage *sur rayonnage & géré en stock*	Traçabilité *Emission des certificats et registre des déchets*
Transformation *Dans les ateliers de fabrication mitoyens*	Réemploi externe *Ex : Lego, Pompidou...*	Réemploi en production *Ex : Alimentation led, sols...*	Envoi exutoire *Contrat cadre avec les recycleurs accrédités*
Réutilisation *Retour en boutique* *Ex : mannequins*			Recyclage 5 flux *Métal, carton, plastiques, bois, DEEE*

Accroître la durée de vie des créations pour rationaliser

Prolonger la durée de vie des créations offre de nombreux bénéfices :

- le retour chez Culture d'Objet permet de supprimer le risque d'atteinte à l'image (pas de mise à la benne massive)
- les coûts de fabrication diminuent de façon drastique : nous avons mesuré que les éléments réemployés coûtent 2 à 3 fois moins chers que ceux utilisés pour un événement unique (transport retour inclus dans les calculs)
- les émissions carbone sont évitées et/ou leur niveau est globalement amélioré
- les matières premières sont économisées
- le démantèlement et le réemploi sont quantifiés dans le rapport extra-financier de nos clients et valorise leurs engagements
- les créations sont en conformité avec la réglementation AGEC

COMPRENDRE LA STRATEGIE DE REDUCTION DES GES

Les matières premières représentent les 2/3 des émissions totales induites par les activités de l'entreprise. Associée à l'écoconception et au démantèlement, la réutilisation est la solution numéro 1 pour réduire efficacement les émissions de GES.

La réutilisation : la meilleure solution

L'ECOCONCEPTION	LA REUTILISATION	LE DEMANTELEMENT
Permet de choisir les **matières moins carbonées** et d'intégrer le **réemploi** et le **démantèlement** dès le départ du projet	D'un évènement à l'autre permet **d'éviter 100% des GES** liés aux matières premières	En fin de vie permet d'envoyer les matières vers les bonnes filières de **recyclage**

« Business as usual » vs Stratégie du réemploi

CDO a mesuré jusqu'à 75% de réduction de l'empreinte carbone grâce à la réutilisation des projets d'évènementiels.

Donner une deuxième vie aux projets, les transformer, les surcycler

10 compétences pour des créations durables

1/ **RATIONALISER**
en limitant les volumes transportés, en optimisant les approvisionnements.

2/ **SUBSTITUER**
en transformant les excédents de production en matières premières pour les acteurs de l'ESS.

3/ **REVALORISER**
en démantelant et triant les composants des créations pour leur redonner de la valeur.

4/ **TRACER**
en assurant la traçabilité des flux et en attestant de leur traitement.

5/ **PROTÉGER**
en veillant sur vos droits de propriété, en assurant la destruction sous contrôle d'huissier.

6/ **PROLONGER**
en stockant, protégeant et ainsi allongeant le temps d'utilisation des créations.

7/ **RÉGÉNÉRER**
en surcyclant et transformant les créations grâce à l'outil de production et les savoir-faire sur site.

8/ **PILOTER**
en visualisant les stocks à distance et en gérant en temps réel.

9/ **ORCHESTRER**
en compilant des éléments de production venant de vos prestataires pour en gérer la logistique globale.

10/ **OPTIMISER**
en ne conservant que ce qui est essentiel et utile.

Réduire et mesurer l'empreinte carbone de nos activités

Culture d'Objet s'est fixé des objectifs ambitieux pour **réduire ses émissions de GES**, en ligne avec les engagements français et européens.

- Mesurer et réduire les émissions induites de GES, avec pour objectif -6,5 %/an
- Recueillir des données sur la consommation d'énergie et la traçabilité des produits (origine, transport, etc.).
- Identifier les initiatives vertueuses qui permettent de réduire les émissions et comparer les résultats avec une situation de référence.

Réalisation du notre bilan carbone en 2022

Nous avions calculé des émission SCOPE 1+2+3 de 1.750 TCo2eq pour l'année 2022. Ce calcul ne prenait pas en compte les émissions imputables aux services Nous avons fait le choix de corriger le total d'émission GES pour l'année 2022

2.309 TCO2eq.

Cette correction nous a permis de réajuster nos objectifs au plus près du réel.
Une réduction annuelle de -6,5%
donne une projection en 2030 à
- 1.349 TCO2eq. soit, -41,6 % vs 2022

L'intensité des émissions

Année	Objectif -6,5%	Émissions réelles (TCO2 eq)	Évolution TCO2 eq	Écart à l'objectif	CA en euros	TCO2 eq / M euros	Cible TCO2 eq / M euros
2022		**2 309**			**8**	**308**	
2023	2 159	**2 691**	17%	25%	**11,1**	**241**	194
2024	2 019	**2 084**	-23%	3%	**10,1**	**207**	200
2025	1 887	**1 911**	-8%	1%	**10,4**	**184**	182

Les postes d'émissions TCO2eq

Poste	Poids en 2022	Poids en 2025	Évolution 2022>2025	Interprétation
Achats	70%	**78%**	+8 pts	**Enjeu majeur de maîtrise** (son poids augmente mécaniquement car les autres postes baissent plus vite)
Immobilisations	17%	11%	-6 pts	Fin des investissements lourds
Électricité	0,80%	0%	-0,4 pt	Effet du photovoltaïque en autoconsommation
Gaz	2,40%	3%	+0,2 pt	Effort collectif, amélioration de l'isolation
Gazole	1,40%	2%	+0,8 pt	Point de vigilance : calcul basé sur les achats (euros) et non sur les consommations (litres)
Déplacements	2,80%	4%	+0,9 pt	Point de vigilance : recrutements de personnes éloignées

Les effets bénéfiques du projet 2Vies commencent à être mesurables

CULTURE D·OBJET

32 Rue Antoine Ferchault de Réaumur
85200 FONTENAY LE COMTE
FRANCE

Tél : +33 (0)2 51 51 31 34
www.culturedobjet.fr